



# COMITÉ SYNDICAL

Lundi 19 décembre 2022



APPROBATION PROCES VERBAL  
DU COMITE SYNDICAL EN DATE DU  
14 NOVEMBRE

Comité Syndical - Lundi 19 décembre 2022



## Secrétaire de séance

Comité Syndical - Lundi 19 décembre 2022

# ORDRE DU JOUR COMITE SYNDICAL DU 19 DECEMBRE 2022

- 1. Débat d'orientations budgétaires**
- 2. Décision modificative d'ajustement**
- 3. Contrat de concession électricité.**

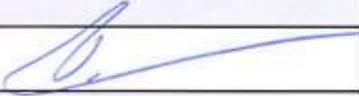
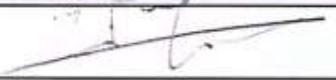
# EMARGEMENT COMITE SYNDICAL DU 19 DECEMBRE 2022

Feuille d'émargement Comité syndical	19-12-2022	102 délégués	
--------------------------------------	------------	--------------	---

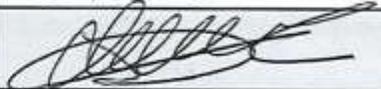
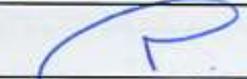
## TITULAIRES

Structure	Nom titulaire	email titulaire	signature
Arrondissement de Largentière	ACCASSAT Karine	<a href="mailto:accassat.karine@orange.fr">accassat.karine@orange.fr</a>	
Arrondissement de Largentière	AGERON Claude	<a href="mailto:claud.ageron@wanadoo.fr">claud.ageron@wanadoo.fr</a>	
Arrondissement de Tournon/Rhône	ALLEMAND Antoine	<a href="mailto:antoine1958@yahoo.fr">antoine1958@yahoo.fr</a>	
LE POUZIN	AMBERT Gérard	<a href="mailto:gerard.ambert@laposte.net">gerard.ambert@laposte.net</a>	
ST GEORGES LES BAINS	ANTERION Georges	<a href="mailto:hjojo07@free.fr">hjojo07@free.fr</a>	
COMCOM RHÔNE AUX GORGES	ARCHAMBAULT Daniel	<a href="mailto:daniel.archambault@free.fr">daniel.archambault@free.fr</a>	
Arrondissement de Tournon/Rhône	ARGHITTU François	<a href="mailto:francois.arghittu@sfr.fr">francois.arghittu@sfr.fr</a>	
SIE PAYRE	ARSAC François	<a href="mailto:mairie@chomerac.fr">mairie@chomerac.fr</a>	
Arrondissement de Largentière	BALMES Eric	<a href="mailto:eric.balmes1307@gmail.com">eric.balmes1307@gmail.com</a>	
SARRAS	BASTIN Claude	<a href="mailto:bastin.claude@wanadoo.fr">bastin.claude@wanadoo.fr</a>	
Arrondissement de Largentière	BAUZELY Jean-François	<a href="mailto:jean-francois.bauzely@vesseaux.fr">jean-francois.bauzely@vesseaux.fr</a>	
COM COM VAL d'AY	BENIMELLI Thibaud	<a href="mailto:adjoint1@mairie-satillieu.fr">adjoint1@mairie-satillieu.fr</a>	

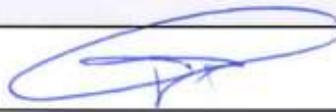
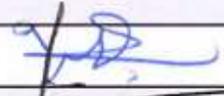
# EMARGEMENT COMITE SYNDICAL DU 19 DECEMBRE 2022

GUILHERAND GRANGES	BERNAUD Alain	<a href="mailto:alainbernaud@bernaud.fr">alainbernaud@bernaud.fr</a>	
Arrondissement de Tournon/Rhône	BERTHON Serge	<a href="mailto:co-07@hotmail.fr">co-07@hotmail.fr</a>	
RUOMS	BESANCENOT Thierry	<a href="mailto:papomme@live.fr">papomme@live.fr</a>	
CHARMES SUR RHONE	BORELLO Jean-Noël	<a href="mailto:jnborello@orange.fr">jnborello@orange.fr</a>	
Arrondissement de Tournon/Rhône	BOURJAT Laetitia	<a href="mailto:laetitia.bourjat@wanadoo.fr">laetitia.bourjat@wanadoo.fr</a>	
Arrondissement de Tournon/Rhône	BOURRET Brigitte	<a href="mailto:mairie.st.jacques.d.atticieux@inforoutes-ardeche.fr">mairie.st.jacques.d.atticieux@inforoutes-ardeche.fr</a>	
AUBENAS	BOUSCHON Max	<a href="mailto:bouschon@orange.fr">bouschon@orange.fr</a>	
ROCHEMAURE	BOUVIER Alain	<a href="mailto:alain-bouvier@wanadoo.fr">alain-bouvier@wanadoo.fr</a>	
Arrondissement de Tournon/Rhône	BRESSO Dominique	<a href="mailto:dominique.bresso@orange.fr">dominique.bresso@orange.fr</a>	
LA VOULTE sur RHONE	BROTTE Bernard	<a href="mailto:bbrottes@lavoulte.fr">bbrottes@lavoulte.fr</a>	
Arrondissement de Largentière	BRUN CORNUT Christiane	<a href="mailto:cjcornut@yahoo.fr">cjcornut@yahoo.fr</a>	
Arrondissement de Tournon/Rhône	BULINGE Jean-Paul	<a href="mailto:mairie-mauves07@orange.fr">mairie-mauves07@orange.fr</a>	
Arrondissement de Privas	CANAT Bernard	<a href="mailto:bcanat@laposte.net">bcanat@laposte.net</a>	<i>excuse</i>
LES VANS	CAPIOD Thierry	<a href="mailto:tcapiod@les-vans.fr">tcapiod@les-vans.fr</a>	
Arrondissement de Tournon/Rhône	CAVROY Antoine	<a href="mailto:acavroy@gmail.com">acavroy@gmail.com</a>	
Arrondissement de Largentière	CHABANE Francis	<a href="mailto:chabanef@hotmail.com">chabanef@hotmail.com</a>	

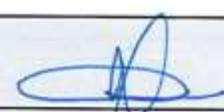
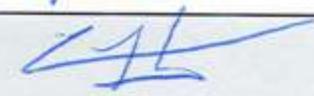
# EMARGEMENT COMITE SYNDICAL DU 19 DECEMBRE 2022

Arrondissement de Privas	CHAIZE Dominique	<a href="mailto:domi.chaize@wanadoo.fr">domi.chaize@wanadoo.fr</a>	
ANNONAY	CHAMPANHET Bernard	<a href="mailto:bernard.champanhet@annonay.fr">bernard.champanhet@annonay.fr</a>	excusé.
Arrondissement de Largentière	CHANEAC Damien	<a href="mailto:damien.chaneac.grs@sdis07.fr">damien.chaneac.grs@sdis07.fr</a>	
COMCOM RHÔNE AUX GORGES	CHARBONNIER Gilles	<a href="mailto:gillescharbonnierlarnas07@hotmail.com">gillescharbonnierlarnas07@hotmail.com</a>	
UCEL	CHARROUD Annie	<a href="mailto:2.a.charroud@neuf.fr">2.a.charroud@neuf.fr</a>	
ANNONAY	CHAUVIN François	<a href="mailto:francois.chauvin@annonay.fr">francois.chauvin@annonay.fr</a>	
Arrondissement de Largentière	CHAZE Max	<a href="mailto:chaze.max@orange.fr">chaze.max@orange.fr</a>	
VALLON PONT D'ARC	COROMINA Jean	<a href="mailto:jean.coromina@wanadoo.fr">jean.coromina@wanadoo.fr</a>	
Arrondissement de Largentière	COSTE Hubert	<a href="mailto:hubert.coste330@orange.fr">hubert.coste330@orange.fr</a>	
Arrondissement de Tournon/Rhône	COSTE René	<a href="mailto:renecoste07@gmail.com">renecoste07@gmail.com</a>	
Arrondissement de Largentière	COUDENE Patrick	<a href="mailto:p.coudene@sde07.com">p.coudene@sde07.com</a>	
SOYONS	COULMONT Hervé	<a href="mailto:herve.coulmont@soyons.fr">herve.coulmont@soyons.fr</a>	
GUILHERAND GRANGES	DARNAUD Mathieu	<a href="mailto:darnaudmathieugg@gmail.com">darnaudmathieugg@gmail.com</a>	
ST JEAN DE MUZOLS	DESBOS Philippe	<a href="mailto:sdesbos@wanadoo.fr">sdesbos@wanadoo.fr</a>	
Arrondissement de Tournon/Rhône	DESCHAMPS Audrey	<a href="mailto:deschamps-audrey@live.fr">deschamps-audrey@live.fr</a>	
Arrondissement de Privas	DESESTRET Damien	<a href="mailto:dede026@hotmail.com">dede026@hotmail.com</a>	visé ?

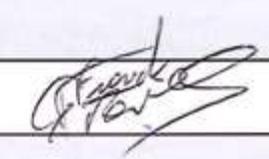
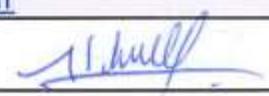
# EMARGEMENT COMITE SYNDICAL DU 19 DECEMBRE 2022

CORNAS	DEWISE Mickal	<a href="mailto:mikedevise@free.fr">mikedevise@free.fr</a>	
LE TEIL	DIATTA Patricia	<a href="mailto:patricia.diatta@mairie-le-teil.fr">patricia.diatta@mairie-le-teil.fr</a>	
Arrondissement de Largentière	DUPONT Pascal	<a href="mailto:pascalou2005@gmail.com">pascalou2005@gmail.com</a>	
AUBENAS	ESSAYAR Khalid	<a href="mailto:essayar@hotmail.com">essayar@hotmail.com</a>	
Arrondissement de Tournon/Rhône	FARAUT Pierre	<a href="mailto:pierrefaraut1@gmail.com">pierrefaraut1@gmail.com</a>	
SIVOM OLIVIER DE SERRES	FARGIER Marie	<a href="mailto:fargier.m@villeneuveberg.fr">fargier.m@villeneuveberg.fr</a>	
AUBENAS	FAURE Cécile	<a href="mailto:cecilefaure.art@orange.fr">cecilefaure.art@orange.fr</a>	
SAINT AGREVE	FAURIE Romain	<a href="mailto:romain@c-faurietp.fr">romain@c-faurietp.fr</a>	
Arrondissement de Tournon/Rhône	FERRAND Virginie	<a href="mailto:mairie@vocance.fr">mairie@vocance.fr</a>	
TOURNON sur RHONE	GAILLARD Jean-Louis	<a href="mailto:ajeanolouisgaillard@gmail.com">ajeanolouisgaillard@gmail.com</a>	
TOURNON sur RHONE	GANDINI Claude	<a href="mailto:c.gandini@orange.fr">c.gandini@orange.fr</a>	
COMCOM RHÔNE AUX GORGES	GERENTON Jacques	<a href="mailto:michelegerenton@gmail.com">michelegerenton@gmail.com</a>	
SIVOM OLIVIER DE SERRES	GILLY Michelle	<a href="mailto:gilly.michelle@orange.fr">gilly.michelle@orange.fr</a>	
LE TEIL	GRIFFE Gérard	<a href="mailto:gege3458@wanadoo.fr">gege3458@wanadoo.fr</a>	
SIVOM ST ETIENNE DE LUGDARES	GROS Jérôme	<a href="mailto:jerome.gros@hauteloire.fr">jerome.gros@hauteloire.fr</a>	
Arrondissement de Largentière	GUERIN Grégory	<a href="mailto:gregotoy@yahoo.fr">gregotoy@yahoo.fr</a>	

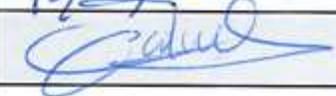
# EMARGEMENT COMITE SYNDICAL DU 19 DECEMBRE 2022

SIE CEVENNES	HERNANDEZ Christian	<a href="mailto:christianhernandez@wanadoo.fr">christianhernandez@wanadoo.fr</a>	
ST ETIENNE DE FONTBELLON	Jabry Alain	<a href="mailto:alain.jabry@wanadoo.fr">alain.jabry@wanadoo.fr</a>	
SIE CEVENNES	JOUEVE André	<a href="mailto:jouvea@neuf.fr">jouvea@neuf.fr</a>	
Arrondissement de Tournon/Rhône	JULIEN Marcel	<a href="mailto:marcel.julien59@laposte.net">marcel.julien59@laposte.net</a>	
Arrondissement de Tournon/Rhône	KERENFORT Jean-Paul	<a href="mailto:jpk07007@gmail.com">jpk07007@gmail.com</a>	
PEAUGRES	KOUOTZE Philippe	<a href="mailto:lvle@orange.fr">lvle@orange.fr</a>	
ST PERAY	LE GALL Matthieu	<a href="mailto:matthieu.legall@outlook.fr">matthieu.legall@outlook.fr</a>	
Arrondissement de Privas	LEBRAT Jean	<a href="mailto:jean.lebrat@laposte.net">jean.lebrat@laposte.net</a>	
Arrondissement de Privas	LEVEQUE Michel	<a href="mailto:levequemichel0@gmail.com">levequemichel0@gmail.com</a>	
SIE DE PRIVAS	LEYNAUD Jean	<a href="mailto:jean.leynaud@free.fr">jean.leynaud@free.fr</a>	
DAVEZIEUX	MAGNOLON Georges	<a href="mailto:gcic.magnolon@orange.fr">gcic.magnolon@orange.fr</a>	
ANNONAY	MANTELIN Edith	<a href="mailto:edith.mantelin@annonay.fr">edith.mantelin@annonay.fr</a>	
LABLACHERE	MORSELLI Daniel	<a href="mailto:morselli.daniel@lablachere.fr">morselli.daniel@lablachere.fr</a>	
SIVOM OLIVIER DE SERRES	PASTRE Michel	<a href="mailto:michel.pastre@laposte.net">michel.pastre@laposte.net</a>	

# EMARGEMENT COMITE SYNDICAL DU 19 DECEMBRE 2022

CRUAS	PERRIN Mathieu	<a href="mailto:mathieu.perrin05@orange.fr">mathieu.perrin05@orange.fr</a>	
VERNOSC LES ANNONAY	PEYRACHE Agnès	<a href="mailto:agn.peyrache@vernosc.fr">agn.peyrache@vernosc.fr</a>	
ST PERAY	QUENTIN-NODON Agnès	<a href="mailto:agnes@nodin.org">agnes@nodin.org</a>	
Arrondissement de Largentière	QUEROMAIN Yves	<a href="mailto:queromain@gmail.com">queromain@gmail.com</a>	
ROIFFIEUX	QUIBLIER Daniel	<a href="mailto:dany.quiblier@gmail.com">dany.quiblier@gmail.com</a>	
Arrondissement de Largentière	RAYE Cédric	<a href="mailto:bilila07@hotmail.fr">bilila07@hotmail.fr</a>	
TOURNON sur RHONE	RAZE Nathalie	<a href="mailto:n.raze.tournon@gmail.com">n.raze.tournon@gmail.com</a>	
VALS LES BAINS	REVEL Franck	<a href="mailto:revelfranck@sfr.fr">revelfranck@sfr.fr</a>	
Arrondissement de Largentière	RIEU Yves	<a href="mailto:cysa@orange.fr">cysa@orange.fr</a>	
GUILHERAND GRANGES	RIFFARD Jany	<a href="mailto:ynajin@wanadoo.fr">ynajin@wanadoo.fr</a>	
PRIVAS	RINCK Roger	<a href="mailto:roger.rinck@privas.fr">roger.rinck@privas.fr</a>	
BOULIEU LES ANNONAY	ROUSSAT Olivier		
Arrondissement de Largentière	ROUVEYROL Bernard	<a href="mailto:rouveyrol.ardeche@free.fr">rouveyrol.ardeche@free.fr</a>	
Arrondissement de Tournon/Rhône	SABATIER René	<a href="mailto:rene.sabatier07@wanadoo.fr">rene.sabatier07@wanadoo.fr</a>	
Arrondissement de Tournon/Rhône	SAPET Daniel	<a href="mailto:daniel.sapet@saint-victor-ardeche.fr">daniel.sapet@saint-victor-ardeche.fr</a>	
ANNONAY	SCHERER Antoinette	<a href="mailto:antoinette.scherer@annonay.fr">antoinette.scherer@annonay.fr</a>	

# EMARGEMENT COMITE SYNDICAL DU 19 DECEMBRE 2022

LE CHEYLARD	SERRE Denis	<a href="mailto:denis.serre8@wanadoo.fr">denis.serre8@wanadoo.fr</a>	
Arrondissement de Largentière	TALAGRAND Michel	<a href="mailto:michel.talagrand07@gmail.com">michel.talagrand07@gmail.com</a>	
COM COM VAL d'AY	TALANCIEUX Denis	<a href="mailto:denistalancieux@yahoo.fr">denistalancieux@yahoo.fr</a>	
Arrondissement de Largentière	TASSAN-DIN Bruno	<a href="mailto:brunotassan07@orange.fr">brunotassan07@orange.fr</a>	
Arrondissement de Privas	TERROT DONTTENWILL Anne	<a href="mailto:mairie.st-vincent-de-durfort@wanadoo.fr">mairie.st-vincent-de-durfort@wanadoo.fr</a>	<i>exusée</i>
Arrondissement de Privas	THOMAS Christophe	<a href="mailto:christophe.thomas07@orange.fr">christophe.thomas07@orange.fr</a>	
PRIVAS	VALLA Michel	<a href="mailto:michel.valla@privas.fr">michel.valla@privas.fr</a>	
LAMASTRE	VALLON Jean-Paul	<a href="mailto:mairie@lamastre.fr">mairie@lamastre.fr</a>	
SIE PAYRE	VERNET Sébastien	<a href="mailto:s_vernet@orange.fr">s_vernet@orange.fr</a>	
Arrondissement de Privas	VEYREINC François	<a href="mailto:francois.veyreinc@orange.fr">francois.veyreinc@orange.fr</a>	
SIE OUVEZE	VIVAT Yann	<a href="mailto:yann.vivat@gmail.com">yann.vivat@gmail.com</a>	
COMCOM RHÔNE AUX GORGES	WNUK Stanislas	<a href="mailto:s.wnuk@mairie-viviers.fr">s.wnuk@mairie-viviers.fr</a>	



# Actualités

Comité Syndical - Lundi 19 décembre 2022



# ACHAT ENERGIE

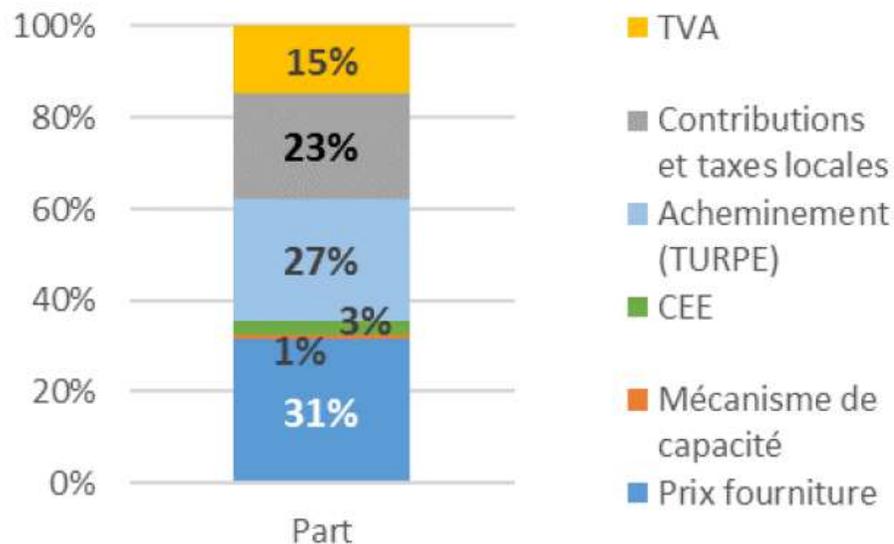
Comité Syndical - Lundi 19 décembre 2022

# STRATÉGIE ACHAT ÉNERGIE : ACHAT DYNAMIQUE

- × Les objectifs retenus dans la procédure d'achat :
  - + Pouvoir s'adapter aux situations à venir en prévoyant diverses modalités d'achat
  - + Etaler l'achat dans la durée pour viser un prix moyen
  - + Définir une stratégie d'achat (règles et limites de l'achat sur la bourse de l'énergie)

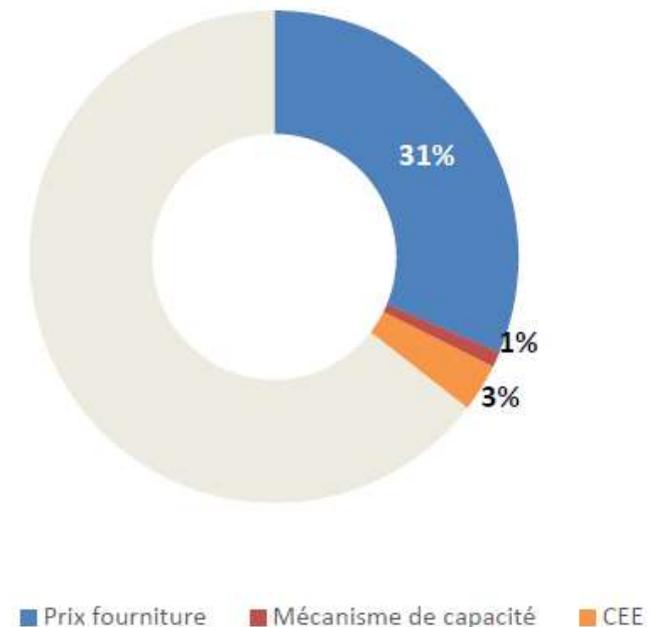
# STRATÉGIE ACHAT ÉNERGIE : ACHAT DYNAMIQUE

Décomposition d'une facture d'électricité en C5 <=36 kVA

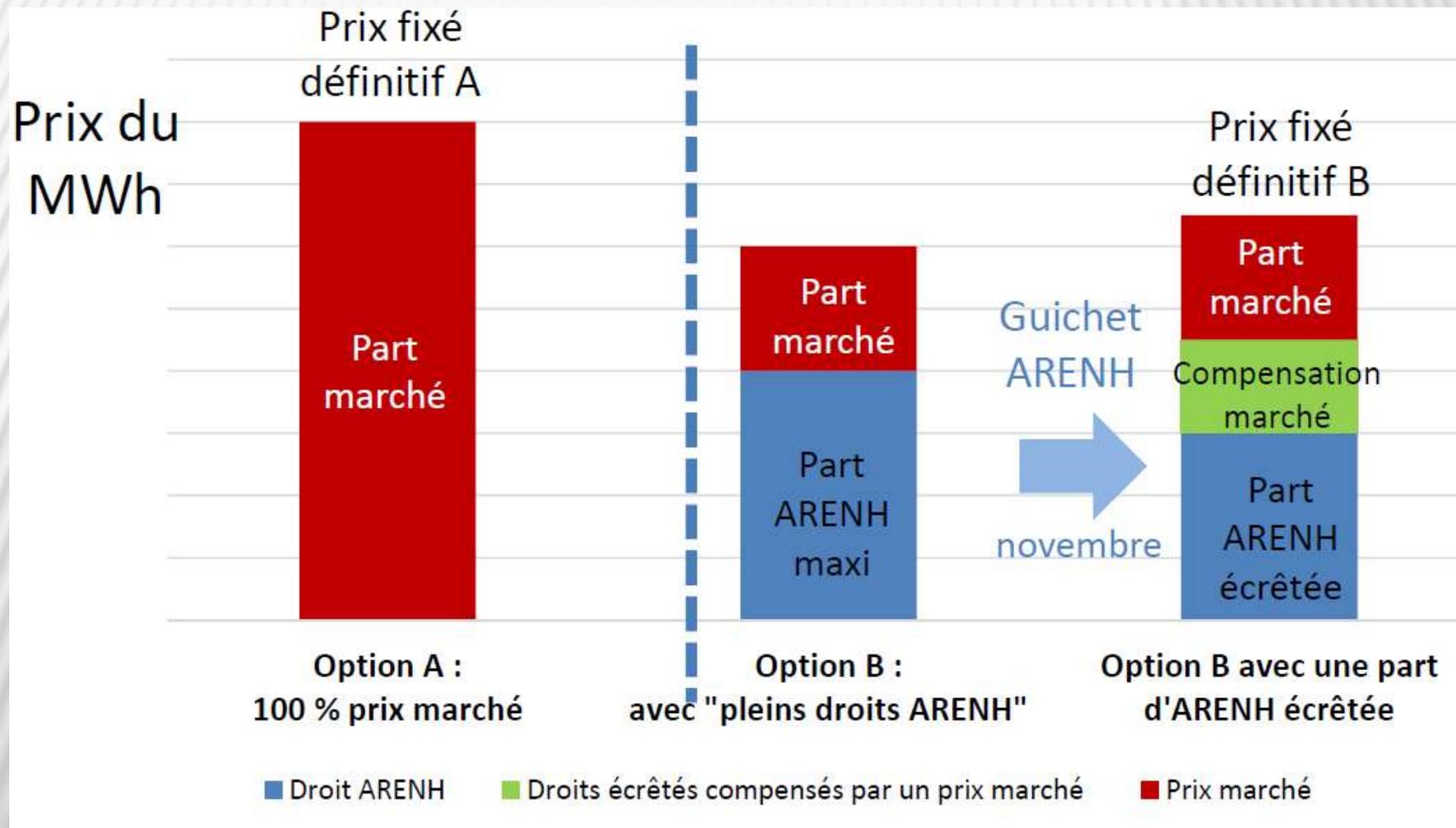


Schématiquement, avec un prix de « l'électron » aujourd'hui multiplié par 2.5 à 3 , l'impact sur la facture totale (TTC) est d'au moins + 60 %

Part concernée par la mise en concurrence



# STRATÉGIE ACHAT ÉNERGIE : ACHAT DYNAMIQUE



# EVOLUTION DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

## Évolution des prix de l'électricité ces 12 derniers mois



# PRISE DE POSITION POUR LES LOTS :

			CAL 23		Clic réalisé LOTS 1&2 - CAL 23				Clic réalisé LOTS 3 - CAL 23			
			Ecart type	Prix départ	Baseload	Peakload	Volume	Clic	Baseload	Peakload	Volume	Clic
1e période	02/03/22				205,5	273,5	25%	OTC	193,97	309,50	25%	Clotûre
2e période	08/04/22		23,70	193,97	225,5	307,0	25%	OTC	222,00	312,12	25%	Clotûre
3e période	11/04/22	18/05/22	39,90	222,00	308,5	484,5	25%	OTC	305,31	524,63	25%	Clotûre
4e période	19/05/22	05/07/22	63,6	305,31	394,0	637,0	25%	OTC	389,33	651,85	25%	Clotûre
					283,4	425,5			277,65	449,53		
Anticipation de 15% écretement					536	Protection de 15%			59,6	prime supplémentaire €/MWh		

# LES HYPOTHÈSES DE CALCUL POUR UNE ESTIMATION

Taux d'écrêtement ARENH de 32,57% et prix marché d'achat complémentaire de 454 € pour lot 1 et 2

Montant Lot 1 Eclairage public : 5 630 550 €

Montant Lot 2 Bâtiment C5 : 6 080 670 €

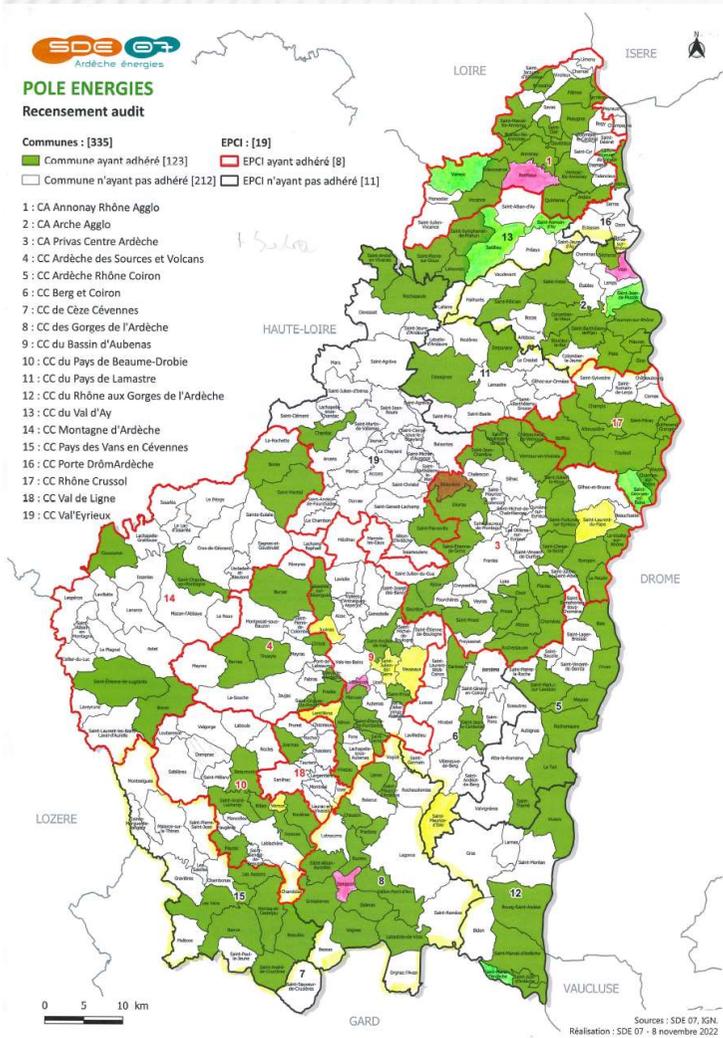
Lot 3 : Prise de position moyenne sur 10 jours pour le montant d'achat complémentaire

+ Montant de l'enchère de capacité au plafond de 60 000 € pour 2023

[https://sde07-my.sharepoint.com/:f:/p/j\\_caronnet/EstLonWCdCBEho28FxuvgSoBhYsF9U6VW8dcWQRroazriw?e=H0doLR](https://sde07-my.sharepoint.com/:f:/p/j_caronnet/EstLonWCdCBEho28FxuvgSoBhYsF9U6VW8dcWQRroazriw?e=H0doLR)

- Mise à jour selon retour des périmètres en cours
- Mise à jour lors de l'ultime prise de position pour EDF

# GROUPEMENT D'AUDIT ÉNERGÉTIQUE



Groupement d'audit du SDE 07 : 150 membres

Accompagnement dans le cadre du Décret Eco Tertiaire

Rappel obligation déclaration sur OPERAT des sites de plus de 1000 m<sup>2</sup>



# FINANCES

Comité Syndical - Lundi 19 décembre 2022

## DM2

## DECISION MODIFICATIVE N°3

DECEMBRE

SECTION	DEPENSES	RECETTES
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
276348 INTEGRATION DETTES COMMUNES	1 280 000,00 €	
13248 INTEGRATION DETTES COMMUNES		1 280 000,00
<b>TOTAL SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>1 280 000,00 €</b>	<b>1 280 000,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 280 000,00 €</b>	<b>1 280 000,00 €</b>

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## CONTEXTE NATIONAL

### L'ÉNERGIE DANS LA LOI DE FINANCES 2023

#### LE FONDS VERT

**1,5 milliard d'euros** pour accélérer la transition écologique dans les territoires La création d'un fonds dédié dès le projet de loi de finances pour 2023, à hauteur de 1,5 Md€ en 2023, constitue une première en matière de financement de la transition écologique dans les territoires. En effet, les collectivités territoriales disposeront d'un outil adapté pour soutenir leurs projets en faveur de la transition écologique. Pour démarrer, le fonds comporte trois grands axes d'actions :

- **la performance environnementale**, pour encourager la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux, la valorisation des biodéchets, la modernisation de l'éclairage public, etc. ;
- **l'adaptation des territoires au changement climatique**, pour renaturer les villes afin de lutter contre les îlots de chaleur urbains et prévenir les risques naturels en métropole et en outre-mer ;
- **l'amélioration du cadre de vie**, pour soutenir des projets de sobriété en matière de mobilité (parking-relais, covoiturage...) et en matière foncière (renouvellement des friches, restructuration des locaux d'activité), pour accompagner les collectivités territoriales dans le déploiement des zones à faibles émissions (ZFE) afin d'améliorer la qualité de l'air. Le fonds portera également le financement du déploiement de la stratégie nationale pour la biodiversité dans les territoires, à hauteur de 150M€. Son originalité résidera également dans ses modalités de fonctionnement : déconcentré, il s'adaptera aux besoins de chaque territoire dans une logique de souplesse et de flexibilité.

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## Une énergie moins carbonée

**Soutien aux énergies renouvelables** : Le Gouvernement continuera de soutenir massivement les énergies renouvelables afin d'atteindre les objectifs ambitieux fixés par le président de la République le 10 février 2022. Ainsi, en 2023, **25M€ supplémentaires** seront consacrées à la réalisation des études sur **l'implantation de parcs éoliens en mer** (68M€ au total). En parallèle, les mesures du projet de loi d'accélération des énergies renouvelables, discuté au Parlement dans les prochaines semaines, permettront de raccourcir les délais de mise en œuvre des projets de production d'énergie renouvelable. Ainsi, à fin 2023, la puissance totale accordée au réseau devrait être de 22GW pour l'éolien terrestre, 18,7 GW pour le photovoltaïque et 1,5 GW pour l'éolien en mer (3 parcs). Dans le même temps, et pour la première fois, le soutien public aux énergies renouvelables en métropole représentera une contribution positive au budget de l'État. Ces restitutions à l'État sont liées à la forte hausse des prix de l'énergie, qui permet aux producteurs d'énergie renouvelable d'être rémunérés au-delà du prix garanti par l'État. C'est le résultat du soutien massif apporté par l'État sur les dernières décennies (de l'ordre de 40 Md€ entre 2000 et 2020) aux énergies renouvelables.

**Le fonds chaleur** : Géré par l'Ademe, participe depuis 2009 au développement de la production de chaleur et de froid renouvelables en mobilisant des sources renouvelables locales. Ce fonds permet à la chaleur renouvelable d'être compétitive par rapport à celle produite à partir d'énergies conventionnelles : il s'agit d'un outil essentiel pour augmenter la part des énergies renouvelables dans notre mix énergétique et réduire la facture énergétique et les émissions de CO2 ;

**520 M€ C'est le montant du fonds chaleur en 2023.**

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## Des mobilités plus vertes

**Verdissement du parc automobile** : Le bonus écologique et la prime à la conversion sont des aides à l'acquisition de véhicules plus performants d'un point de vue environnemental. Le bonus écologique connaît désormais une forte dynamique : 200 000 bonus ont été attribués entre janvier et août 2022, contre 156 000 sur la même période en 2021. La prime à la conversion a été renforcée pour les véhicules utilitaires légers électriques. En 2023, ces deux dispositifs sont prolongés et complétés par un nouveau dispositif de leasing qui sera lancé pour permettre aux ménages aux revenus modestes d'acquérir et louer un véhicule électrique dans des conditions abordables. L'appel à projets en faveur de l'électrification des poids lourds sera prolongé. L'État continue **d'investir dans le déploiement des bornes de recharge électrique**, notamment par le biais d'un appel à projets piloté par l'Ademe (300M€) qui soutient le **déploiement de stations de recharge haute puissance**. Au 1er septembre 2022, 69 428 points de recharge sont ouverts au public sur tout le territoire, contre moins de 33 000 début 2021, soit plus qu'un doublement des installations. Leur nombre devrait dépasser 100 000 en 2023. Les bornes à domicile pour les particuliers continueront de bénéficier d'une TVA réduite à 5,5% pour leur installation et leur maintenance ainsi que du crédit d'impôt permettant le soutien de l'État jusqu'à 300 euros par installation.

**Un nouveau plan vélo** : Le plan vélo et mobilités actives, qui a permis depuis quatre ans de développer la place du vélo, sera prochainement renforcé pour accélérer la transition vers des transports décarbonés. Le nouveau plan vélo et mobilités actives sera annoncé lors d'un comité interministériel dédié à l'automne. Dès à présent, il a été décidé la reconduction du fonds mobilités actives, qui sera doté de **250 M€ en 2023**, ainsi que de la hausse des aides à l'achat de vélos mises en place à l'été 2022.

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## **Des bâtiments plus durables, adaptés aux besoins des habitants**

Le Gouvernement fait de la rénovation énergétique une priorité nationale pour réduire la consommation d'énergie, lutter contre le réchauffement climatique et la précarité énergétique. Il poursuit par ailleurs l'accompagnement des ménages tout au long de leur parcours résidentiel, selon leurs besoins.

**MaPrimeRénov'** : Le Gouvernement continuera d'être pleinement mobilisé en faveur de la rénovation énergétique des logements privés, dans la continuité de l'effort inédit engagé dans le cadre du plan de relance. L'État mobilisera ainsi au total **2,5Md€ en 2023** pour financer le dispositif MaPrimeRénov', créé en 2020. Principale aide à la rénovation énergétique pour les propriétaires, occupants comme bailleurs, et les copropriétés, elle s'ajoute aux dispositifs MaPrimeRénov' Sérénité et Copropriétés, financés directement sur le budget de l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Ces aides, pérennisées, permettront d'accompagner un nombre important de travaux. L'accent sera mis sur les rénovations les plus performantes. La mise en place du réseau des guichets France Renov' et du dispositif MonAccompagnateurRenov' en 2023 y contribuera, en accompagnant plus efficacement les ménages dans leurs démarches.

**Amélioration de la qualité des logements sociaux** : Les moyens du fonds national des aides à la pierre (FNAP) seront mobilisés en 2023 pour atteindre des objectifs ambitieux de production, mais également de rénovation thermique des logements sociaux. Ainsi, après l'effort exceptionnel engagé dans le cadre du plan de relance, une enveloppe budgétaire de 200 M€ sera mobilisée en 2023 pour la rénovation énergétique des logements sociaux. En 2023, le modèle de financement du logement sera également conforté et verdi sur le plan fiscal. Ainsi, les logements sociaux continueront de bénéficier d'une exonération de taxe foncière étendue à 25 ans jusqu'au 31 décembre 2026, portée à 30 ans pour les constructions dépassant les exigences de la réglementation environnementale RE2020.

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## Des territoires résilients et durables

**Biodiversité** : Le budget 2023 permettra d'amplifier l'effort de soutien et de reconquête de la biodiversité et des espaces naturels. Des actions de reconquête de la biodiversité seront menées avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB) et des opérateurs dans les territoires (agences de l'eau, conservatoire du littoral...) et aux côtés des collectivités territoriales. La stratégie nationale pour la biodiversité 2023-2030 sera dotée de **150M€ en 2023**. Les crédits 2023 pour la connaissance et préservation de la biodiversité augmenteront de 3M€ afin de financer davantage de plans nationaux d'action en faveur des espèces menacées. Parallèlement, la feuille de route Zéro plastique en mer d'ici 2025 et les plans d'action en faveur de la protection d'espèces et milieux emblématiques et sensibles (récifs...) bénéficieront de crédits supplémentaires pour financer les actions en faveur de la biodiversité maritime.

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## AU NIVEAU REGIONAL

### 1. Ambitions Biogaz 2023

Neuf partenaires institutionnels et techniques ont signé la Charte de partenariat 2019-2023 pour le développement de la méthanisation en Auvergne-Rhône-Alpes. Ils se sont ainsi engagés à créer les conditions pour accompagner et accélérer le développement vertueux de la méthanisation en région.

#### Les enjeux de la méthanisation

La région Auvergne-Rhône-Alpes bénéficie **d'un fort potentiel avec 12 millions de tonnes de matière brute mobilisable à 90 % agricole** : effluents d'élevages, résidus de cultures et cultures intermédiaires à vocation énergétique.

En zone urbaine, biodéchets et boues de stations d'épuration constituent les principaux gisements.

Auvergne-Rhône-Alpes Méthamoly, Saint-Denis sur Coise (42)

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## Les objectifs phares de la Charte Ambitions Biogaz 2023

À travers six objectifs, les partenaires s'engagent à accélérer le développement vertueux de la méthanisation en région :

- **Renforcer la mobilisation et la valorisation** durable des ressources méthanisables
- **Faciliter l'émergence** et la concrétisation des projets
- **Adapter l'infrastructure** gazière
- **Faire profiter** les nouveaux projets **du retour d'expérience** régional
- **Soutenir le développement des entreprises** de la filière régionale
- **Expérimenter et innover**

## LES AMBITIONS RÉGIONALES POUR FIN 2023

180.unités en service

181.1 075 GWh injectés dans le réseau de gaz

182.480 GWh valorisés par cogénération

## Quatre groupes de travail thématiques pour mutualiser et coordonner les actions des partenaires :

Ils ont pour objectif de mettre en œuvre des actions en faveur du développement durable de la filière en région.

Les actions sont adossées à celles identifiées dans le [Schéma régional biomasse \(SRB\)](#).

Des réunions ont lieu plusieurs fois par an et sont organisées par les référents techniques et administratifs régionaux et partenaires intéressés par les travaux :

- ❑ GT1 - Observatoire et retours d'expériences
- ❑ GT2 - Mobilisation des intrants - épandages de qualité
- ❑ GT3 - Émergence des projets et infrastructures gazières
- ❑ GT4 - Entreprises et innovations

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## 2. UN PLAN RÉGIONAL POUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DES LYCÉES

Doté de **80 millions d'euros** (60 millions pour les lycées publics et 20 millions pour les lycées privés), ce plan permettra de **réduire de 30% la consommation énergétique et les émissions de CO2** de tous les lycées de la région, avant 2024.

### Phase 1, à mettre en œuvre avant le 31 décembre – mesures d'urgence et de bon sens

- Respect des consignes de températures dans les établissements (19 degrés dans les salles de classe) : **10% d'économies de consommation et 8 millions d'euros d'économisés dès 2023**
- Limitation de l'usage de l'eau chaude pour le nettoyage : **10% d'économies de consommation**
- Déploiement d'1 million d'ampoules LED, plus performantes pour atteindre le 100% LED dans les établissements scolaires : **10 à 15% d'économies de consommation**
- Généralisation des contrats intégrant une garantie de performance énergétique : **15 à 20% d'économies de consommation**
- Expérimentation dans quelques établissements pilotes, avec l'entreprise Schneider, pour déployer des logiciels intelligents permettant de mesurer, optimiser et réduire la consommation énergétique

### Phase 2, à partir du début de l'année 2023

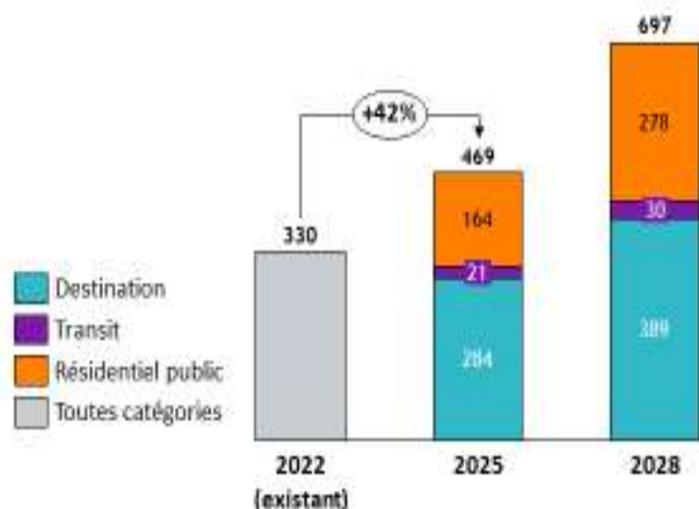
- Lancement de travaux de rénovation importants dans les lycées les plus énergivores
- Installation de panneaux photovoltaïques (des ombrières solaires sur les parkings des lycées et des panneaux sur les préaux, les toitures, ...) jusqu'à atteindre environ 50% d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique des lycées d'ici 2025 : **15% d'économies de consommation**
- Poursuite du raccordement des lycées à des réseaux de chaleur : **10% d'économies de consommation**

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## 3. LE SCHEMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGES ELECTRIQUES

### Nombre de points de charge ouverts au public sur le territoire à horizon 2025 et 2028

Besoin en points de charge ouverts au public sur le territoire, par catégorie de recharge, et parc existant - tranche ferme\*



Année de projection	2022 (existant)	2025	2028
Ratio de VE à VHR par PDC	10	24	36

- En 2025, le besoin estimé est de 469 bornes :
  - 60% en pdc de destination
  - 35% en pdc résidentiel
  - 5% en pdc de transit
- Environ 15% (70 bornes en 2025) des besoins en points de charge ouverts au public sont des IRVE principalement dédiées aux visiteurs (tourisme), dans les zones de destinations touristiques, d'hébergements touristiques et de transit.
- Les catégories de recharge proposées ne sont pas cloisonnées : certaines bornes peuvent donc avoir une dimension hybride.
- Les puissances des points de charge installées sont :
  - Destination : 75% accélérés ( ] 7,4 kVA ; 22 kVA ] ) et 25% rapides ( ] 22 kVA ; 150 kVA [ )
  - Transit : ultra-rapides (  $\geq$  150 kVA)
  - Résidentiel public : 50% lents (  $\leq$  7,4 kVA) et 50% normales ( ] 7,4 kVA ; 22 kVA ] )

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## Développement de l'offre de recharge indépendamment du SDIRVE

### Partie Parking SDE07

	Total*	+ 20 places	+ 20 places et commercial
Nombre de parkings	3231	897	568
Nombre de places estimés	81610	71314	47930
Nombre de points de charge induits par la réglementation**	-	3566	2397

\*Biais statistique sur la domanialité des parkings dû à la présence de parkings militaires/dépôts de camions ou de voitures neuves, etc.

\*\* Les points de charge inclus par la réglementation impliquent la réalisation de 100% des obligations réglementaires

- 3231 parkings sont recensés; avec l'hypothèse d'une place de parking pour 35m<sup>2</sup> (lorsque le nombre de places n'est pas disponible), un nombre de places de parkings total estimé est évalué.
- 81610 places ont été recensés sur les bases de données pour le territoire
- 30% des parkings répertoriés (897) ont plus de 20 places. Parmi ceux-ci, les 2/3 sont des parkings commerciaux (568).
- Le nombre de points de charge induits par la réglementation et les obligations de la LOM en 2025 serait d'un peu plus de 3500 places (3566) et d'un peu moins de 2397 places sur les parkings commerciaux (à mettre en perspective avec les 330 points de charge existants actuels).

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## Synthèse - Reste-à-faire

En 2025, le RESTE à FAIRE (agrégé à l'échelle du territoire) estimé est de 157 points de charge toutes catégories dont :

- 138 pdc résidentielle publique
- 19 pdc de transit
- 0 pdc de destination : -30 pdc de destination existants et projets supplémentaires par rapport au besoin sur l'ensemble du territoire. Mais avec des besoins ponctuels

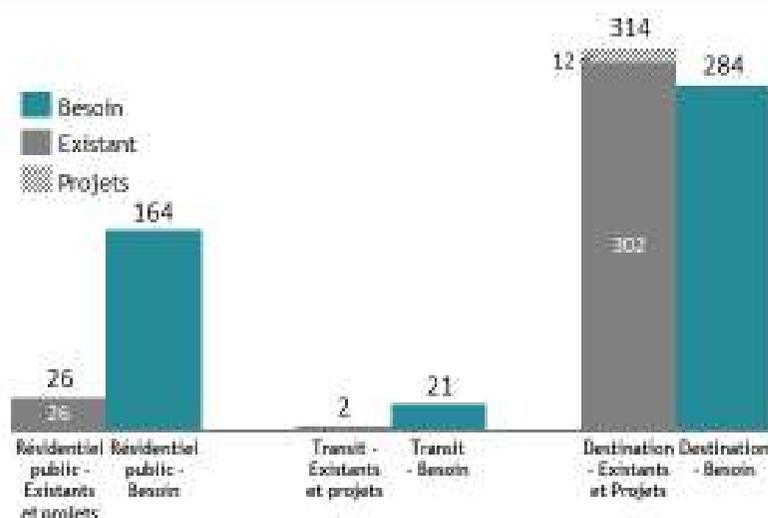
Besoin total modélisé (469 PDCs)

PDCs déjà déployés (330 PDCs)

PDCs en projet sur le territoire (12 PDCs)

**127 PDCs** (157 PDCs en ne considérant pas les PDC de destination supplémentaires par rapport au besoin)

Comparaison entre le besoin en point de charge, les points de charge existants et les points de charge en projet, à l'échelle du territoire - 2025



- Le reste-à-faire indiqué ici est agrégé à l'échelle du territoire. La localisation par IRIS de ce reste-à-faire est à prendre en considération dans les décisions stratégiques.
- Pour la recharge de destination, le reste-à-faire ne prend pas en compte les éventuelles mises en conformité LOM non connues à date des parkings de plus de 20 places. Seuls les points de charge existants et les projets d'acteurs publics et privés connus ont été inclus dans l'analyse.

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

En droite ligne avec le Guide SD IRVE, la stratégie territoriale est élaborée autour de 3 axes interdépendants

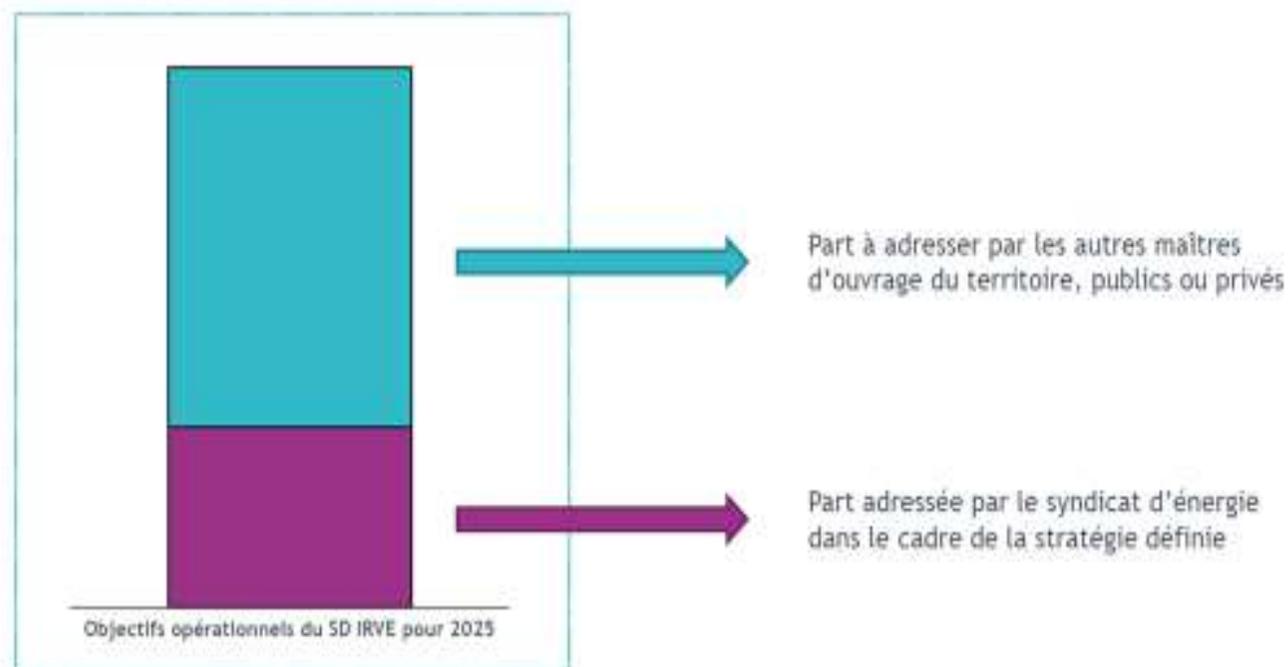
La stratégie territoriale se focalise sur :

- Les priorités de déploiement;
- L'articulation entre maîtrise d'ouvrage public et privée ;
- Les modalités de partenariat ;
- Le mode d'installation et d'exploitation;
- Les principes d'accès et de tarification.



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Avant toute chose, il est impératif de distinguer les objectifs opérationnels du SD IRVE, des objectifs propres au syndicat d'énergie



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Les premières orientations stratégiques du SDE07 témoignent d'une volonté d'augmenter la puissance de recharge proposée

Déploiements complémentaires considérés à l'échéance 2025



## Où déployer ?

Le SDE07 poursuit un double objectif : augmenter la puissance de recharge proposée et compléter le maillage existant en cohérence avec les besoins du territoire.

Compte tenu de la carence des privés sur ce segment de demande, le SDE07 s'oriente plus spécifiquement vers la recharge de transit qui est un besoin mis en avant par l'évaluation des besoins en ciblant les axes structurants du territoire.

En ce qui concerne les recharges résidentielles publiques, la volonté est de cibler les centres-urbains denses.

Quant aux recharges de destination, le maillage existant sera complété en ciblant les zones où un besoin a été identifié : les zones touristiques, les zones blanches ou les centres bourgs.

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## Coordination avec les acteurs du territoire, publics et privés

### Rôle dans la coordination avec le secteur public



- Le SDE07 joue un rôle clé dans l'accompagnement des acteurs publics du territoire sur le déploiement des IRVE ouvertes au public, avec des déploiements précoces.
- L'objectif est de continuer à jouer un rôle majeur, notamment pour répondre aux demandes entrantes des acteurs publics du territoire.
- Le SDE se fixe différents niveaux d'ambition en termes de coordination selon les catégories de charges :
  - Moteur de la transition pour les bornes de transit avec une politique volontariste sur les déploiements
  - Leader agile pour les bornes de destination avec un rôle clé de conseil aux collectivités,
  - Acteur observateur pour les bornes résidentielles publiques

### Rôle dans la coordination avec le secteur privé



- Compte tenu de la faible présence des privés sur le territoire, il n'y a pas d'enjeu majeur en termes de coordination entre le SDE07 et les privés.
- Aussi, le SDE07 souhaite rester dans un rôle d'observateur, c'est-à-dire poursuivre le développement de son réseau tout en restant informé des développements en cours sur le territoire.

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

D'un point de vue économique, un objectif d'équilibre économique est visé

## Objectif de rentabilité et budget prévisionnel pour 2025

- Le réseau du SDE07 est déficitaire aujourd'hui. L'enjeu porte donc sur une amélioration du bilan financier.
- L'enjeu est de déployer des recharges rapides sur des axes structurants du territoire pour permettre d'équilibrer progressivement le réseau de recharge sur le plan économique.
- Une redéfinition de l'ingénierie financière sera travaillée dans les mois à venir pour mieux répartir l'investissement et le risque opérationnel entre le SDE07 et les communes.
- A ce jour, l'enveloppe d'investissement n'est pas décidée.

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## SDE07 - Parc de VP par motorisation

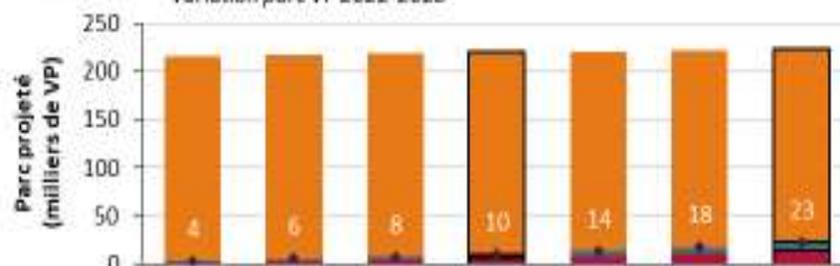


Projection du parc de VP sur le territoire du SDIRVE, par motorisation

■ VE ■ VHR ■ Thermique & H2 ◆ VE + VHR □ Années modélisées SD IRVE

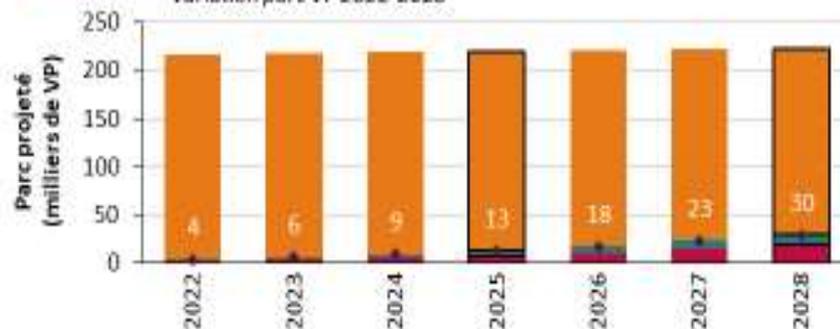
Scénario tendanciel

Variation parc VP 2022-2028



Scénario volontariste

Variation parc VP 2022-2028



- Le parc de véhicules augmente comme la population, à hauteur de 0,49 % / an (INSEE).
- Part de VE / VHR parmi le parc de VP scénario tendanciel [scénario volontariste]:
  - 2025 : 4,7 % [5,9 %]
  - 2028 : 10,3 % [13,3 %]
- Le scénario tendanciel a été choisi par le SDE pour la tranche ferme de l'évaluation des besoins en IRVE.

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## EN LOCAL

### 1. Concessions

#### ▪ Renégociation du Contrat de concession avec ENEDIS sur 30 ans

- Signature du nouveau contrat début 2023
- Les grands enjeux de ce contrat :
  - Renforcer la planification des investissements, la maîtrise d'ouvrage et la position « d'autorité organisatrice »
  - Anticiper l'évolution technologique et favoriser la transition énergétique
  - Equilibre économique global : enjeux comptables et financiers

#### ○ Principales différences avec le cahier des charges actuel :

- Mise en place d'objectifs sur la qualité de la distribution.
- Suppression des provisions pour renouvellement des ouvrages
- Création d'un schéma directeur d'investissement (SDI) et plans pluriannuels d'investissement (PPI)

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## ○ **Les ambitions recherchées :**

- Rétablir un bon niveau de qualité
- Réduire la sensibilité aux aléas climatiques et augmenter la résilience
- Renouveler les ouvrages sensibles dans les meilleurs délais
- Accompagner le développement, l'évolution du territoire et des usages

## ○ **Les enjeux patrimoniaux et financiers :**

- Le réseau, au vu des données transmises, a été financé à quasi-parité par le SDE 07 et Enedis :
  - Valeur Brute des immobilisations financées par ENEDIS : 436 M€, dont 254 M€ non amortis (Investissement non encore couvert par le TURPE).
  - Valeur Brute des immobilisations financées par le SDE 07 : 431 M€.
- Si le contrat s'achevait de manière définitive :
  - Le SDE 07 devrait 254 M€ à Enedis au titre des actifs non amortis.
  - Enedis devrait 161 M€ au SDE 07 de provisions pour renouvellement non encore utilisées.
  - Soit un solde en faveur d'Enedis d'un montant de 93 M€.

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## 1. Maîtrise des Energies

**SEM Energie Rhône Vallée** : Prise de participation Hub énergétique en cours d'implantation sur la commune de Le Pouzin suite à l'AMI lancé par le SDE07 et remporté par Kaargreen. Le conseil d'administration de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale Energie Rhône Vallée a arrêté **le principe d'une prise de participation de la SAEML dans le projet d'implantation d'une station-service de GNV**, sur la commune du Pouzin avec des acteurs locaux publics et privés. Il s'agit d'une station-service de GNV (gaz naturel véhicules) se présentant comme **un hub énergétique proposant de multiples énergies vertes à faibles empreintes carbone pour l'utilisateur, dont le bio méthane-carburant**. Elle contribue à l'amélioration de la qualité de l'air et à la réduction des gaz à effet de serre. **Ce modèle repose sur un schéma d'énergies circulaires. Localisé sur la commune du Pouzin dans le département de l'Ardèche (07)**

Plusieurs acteurs locaux privés ont déjà émis le souhait de participer à ce projet d'implantation d'une station carburant Bio GNV au Pouzin, soutenu par ailleurs par le SDEA, la CAPCA et un de nos actionnaires majoritaires : le SDE 07. Ce projet sera développé en partenariat entre la société **Karrgreen. Les actionnaires potentiels de cette « société de territoire » seront des entreprises locales telles que des entreprises de transports et de logistique, la SEM Energie Rhône Vallée en sa qualité d'acteur de la transition énergétique, Prodeval, et e-pango.**

C'est donc tout naturellement que la SEM Energie Rhône Vallée souhaite soutenir ce projet sur sollicitation du SDE 07 afin de continuer à développer les énergies vertes sur notre territoire.

La réalisation de ces opérations sera assurée via une SAS qui sera créée. Le montant de l'investissement s'élèverait à 350 000 €.

**Energie Rhône Vallée souhaite s'investir à hauteur de 50 000 €.**

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## **Programme ACTEE+ : Vers un élargissement de l'envergure politique du programme**

Dans le cadre du plan sobriété annoncé par le Gouvernement, le programme ACTEE+, **accompagnant la rénovation énergétique des bâtiments publics, verra son budget doublé en 2023 atteignant 220 M€**, devenant ainsi le plus grand programme de certificats d'économies d'énergie jamais lancé.

**A notre niveau, ce sont donc, plus d'un tiers des communes ardéchoises, confiantes de l'expérience et de l'ingénierie du sde07, ont adhéré au groupement de commandes d'audits énergétiques afin de pouvoir répondre aux obligations relatives au Décret Tertiaire** et par la même bénéficier du dispositif d'aides mis en place par l'Etat :

Pour mémoire, Le Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche apporte son expertise aux communes et aux EPCI de l'Ardèche pour réaliser des économies d'énergie.

Le SDE 07 a notamment répondu à deux AMI porté par la FNCCR permettant d'assurer un financement pour la réalisation d'audit énergétique.

De plus, **suite à l'adoption du Décret Tertiaire, de nombreuses collectivités de l'Ardèche propriétaires de bâtiment de plus de 1000 m<sup>2</sup> devront procéder à des travaux leur permettant de réaliser 60% d'économie. Un audit énergétique leur sera alors nécessaire pour s'assurer de la bonne réalisation de cette obligation.**

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## 3. Eclairage Public

Le SDE07 poursuit son programme d'investissement en faveur des communes afin d'effectuer des économies d'énergie en leur permettant de mettre en place sur leur territoire un véritable schéma directeur.

**L'éclairage public est travaillé tel un véritable plan d'éclairement par territoire afin que l'investissement réalisé par les collectivités puisse abaisser leurs coûts de fonctionnement.**

Par ailleurs, un programme concernant **les horloges astronomiques est aussi proposé aux collectivités afin de pouvoir mieux gérer leur plage d'éclairage et d'extinction sur leur commune.**

Pour rappel, **le gain énergétique le plus important est obtenu en couplant la rénovation du parc avec une coupure d'énergie ou un abaissement de la puissance installée.** Les luminaires actuels éclairent uniquement là où cela est nécessaire, contrairement aux luminaires de conception ancienne qui génèrent un halo lumineux et éclairent le ciel.

Par ailleurs, il convient également de **lutter contre la pollution lumineuse et prendre en considération la biodiversité.** La lumière artificielle trouble les rythmes biologiques, modifie le comportement des espèces et peut entraîner leur extinction. La lumière artificielle peut aussi avoir des effets néfastes sur la flore car elle dérègle leur horloge physiologique.

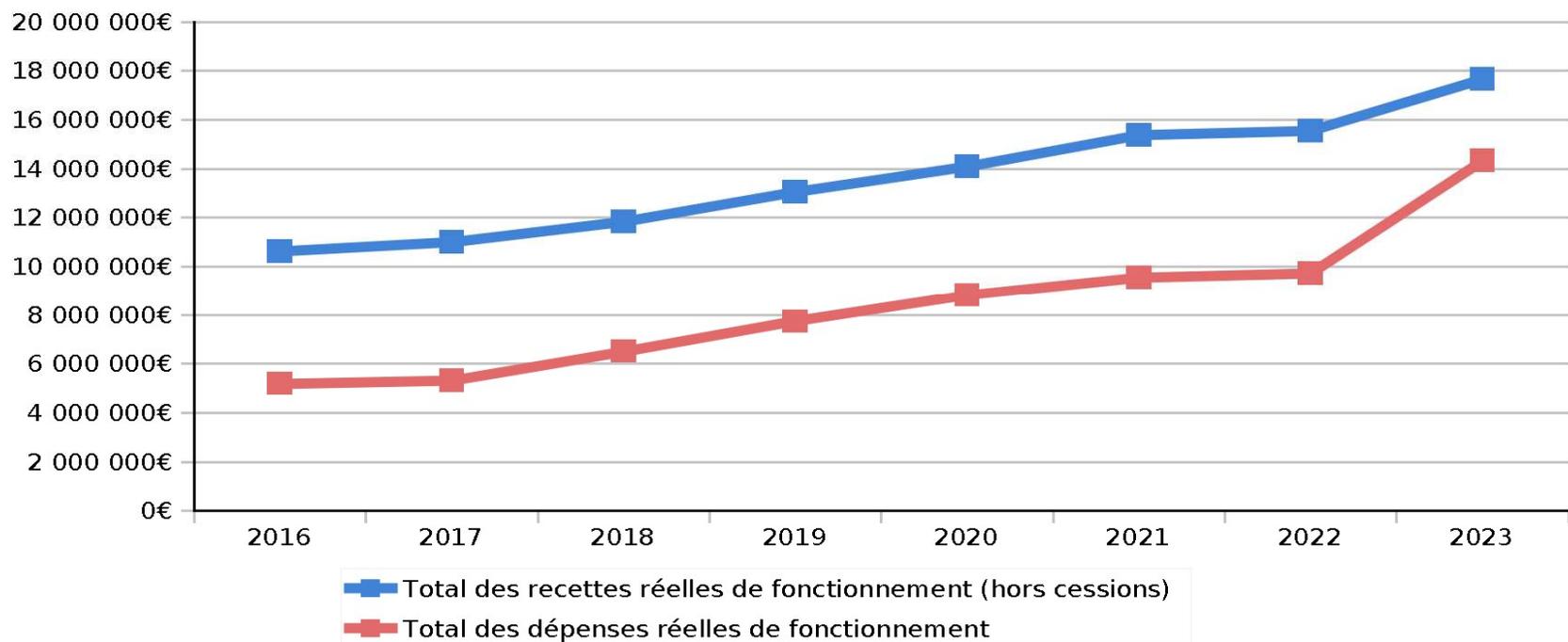
## 4. Electrification Rurale

Le SDE07 devra terminer en 2023 **le programme spécifique consacré aux dégâts neige.**

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## LE SYNDICAT EN CHIFFRES : BILAN 2022 ET PERSPECTIVES 2023

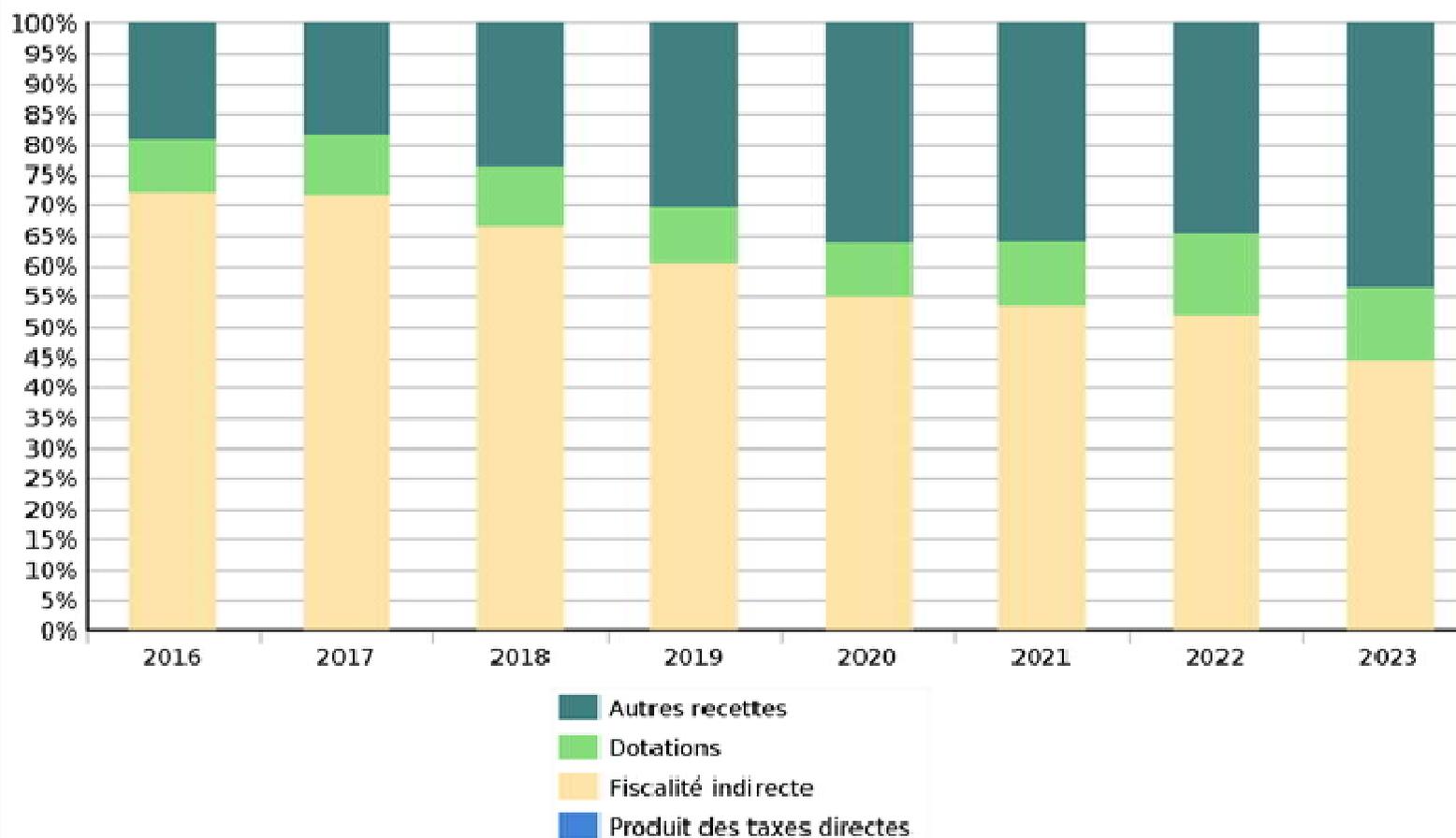
### Effet de ciseau



	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes de fonctionnement (hors cessions)	10 611 148	11 014 032	11 835 099	13 054 145	14 091 765	15 372 437	15 559 226	17 674 994
<i>Evolution n-1</i>	1,21 %	3,8 %	7,45 %	10,3 %	7,95 %	9,09 %	1,22 %	13,6 %
Dépenses de fonctionnement	5 192 618	5 316 750	6 510 363	7 729 839	8 832 028	9 539 426	9 709 669	14 326 362
<i>Evolution n-1</i>	2,71 %	2,39 %	22,45 %	18,73 %	14,26 %	8,01 %	1,78 %	47,55 %

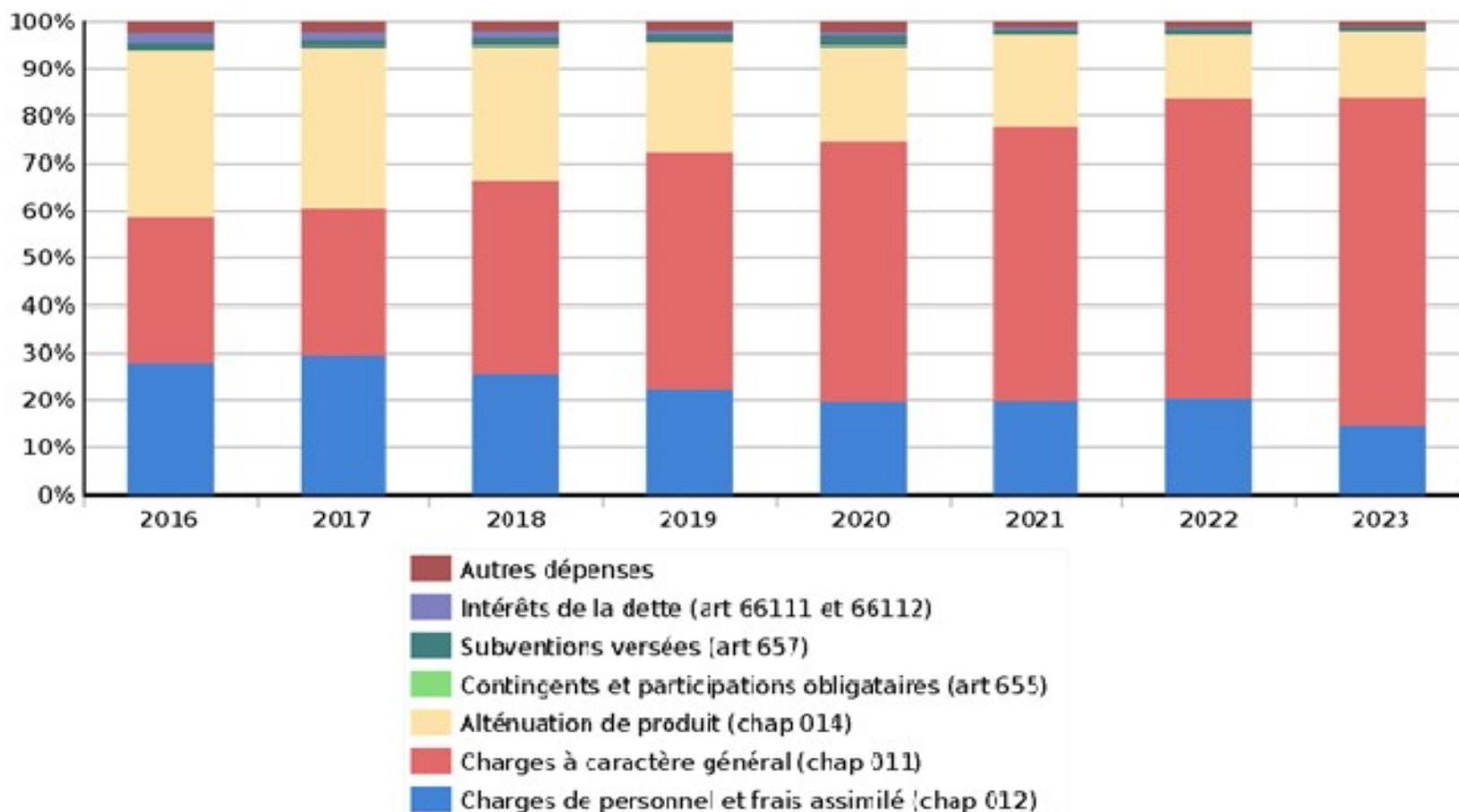
# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## Répartition des recettes de fonctionnement



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## Répartition des dépenses de fonctionnement



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

- **Epargne de gestion** = \_ Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montants	5 544 132	5 798 958	5 410 633	5 394 009	5 323 083	5 890 659	5 893 429	3 384 799

- **Epargne brute** = \_ Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Montants	5 418 530	5 697 282	5 324 736	5 324 306	5 259 737	5 833 011	5 849 557	3 348 632

- **Epargne nette** = \_ Epargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel. Une épargne nette négative illustre une santé financière dégradée.

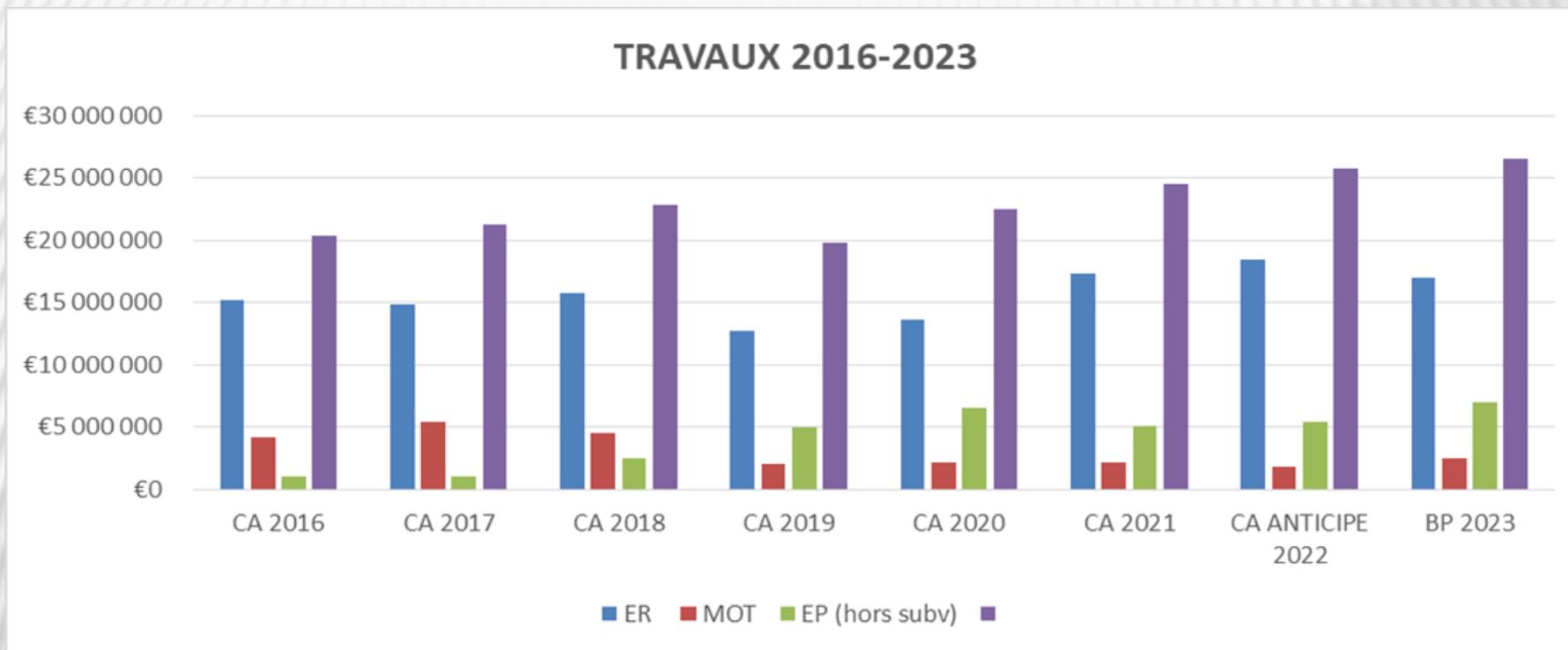
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes de fonctionnement	10 655 857	11 026 632	11 857 099	13 054 145	14 091 765	15 401 237	15 559 226	17 674 994
Epargne de gestion	5 544 132	5 798 958	5 410 633	5 394 009	5 323 083	5 890 659	5 893 429	3 384 799
Epargne brute	5 418 530	5 697 282	5 324 736	5 324 306	5 259 737	5 833 011	5 849 557	3 348 632
Taux d'épargne brute (en %)	51,06 %	51,73 %	44,99 %	40,79 %	37,32 %	37,94 %	37,6 %	18,95 %
Epargne nette	4 870 839	5 348 553	4 967 251	5 025 518	4 770 164	5 026 880	5 019 417	2 465 854

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

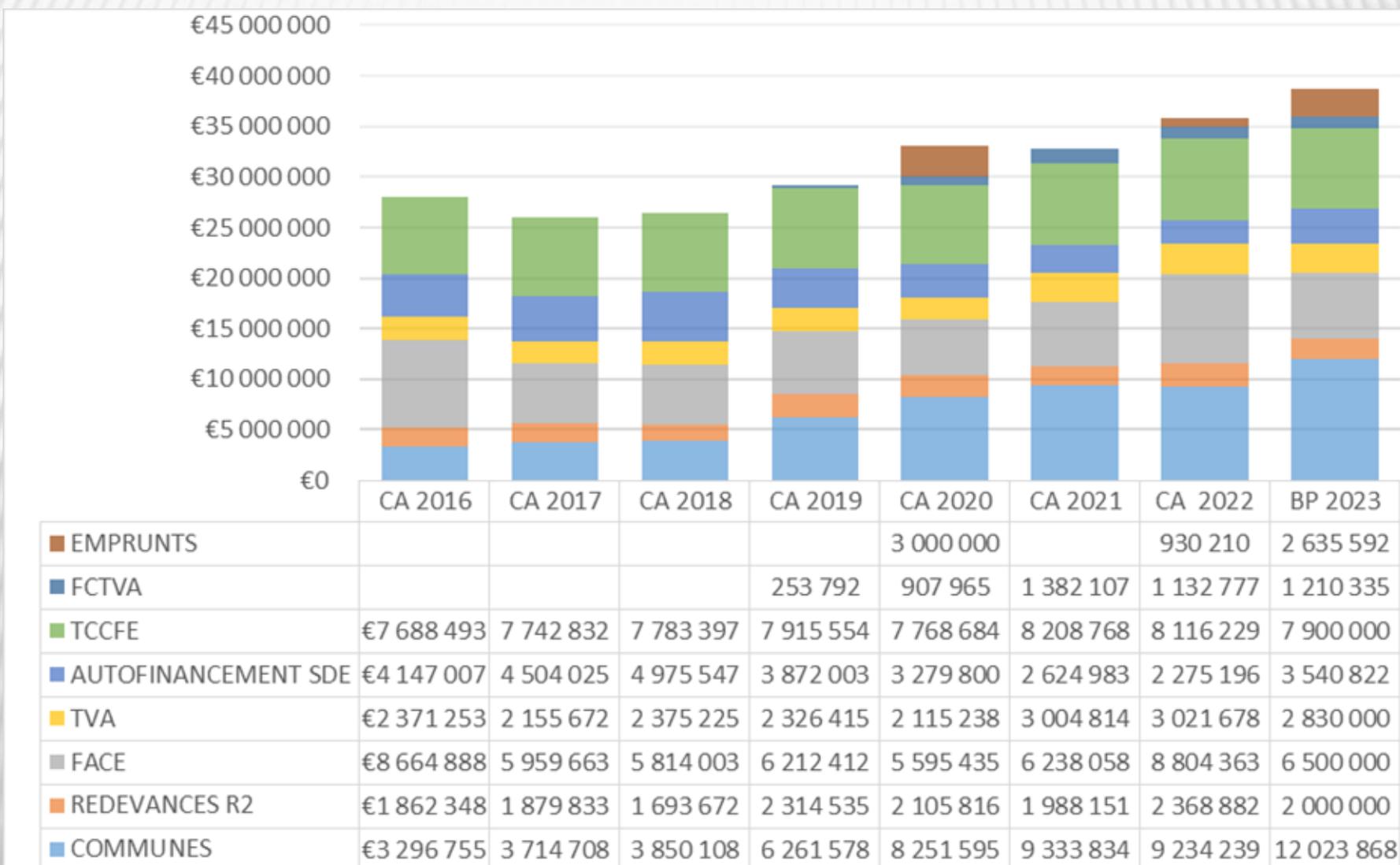
## Evolution des programmes travaux 2016-2023



	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA ANTICIPE 2022	BP 2023
<b>ER</b>	15 208 659 €	14 896 702 €	15 750 290 €	12 760 373 €	13 665 348 €	17 293 491,00 €	18 500 000,00 €	17 000 000 €
<b>MOT</b>	4 159 666 €	5 396 469 €	4 551 278 €	2 055 754 €	2 229 110 €	2 131 411,00 €	1 856 841,00 €	2 500 000 €
<b>EP (hors subv)</b>	1 034 929 €	1 030 215 €	2 545 736 €	4 946 107 €	6 580 144 €	5 110 460,00 €	5 390 002,00 €	8 300 000 €
	<b>20 403 254 €</b>	<b>21 323 386 €</b>	<b>22 847 304 €</b>	<b>19 762 234 €</b>	<b>22 474 602 €</b>	<b>24 535 362 €</b>	<b>25 746 843,00 €</b>	<b>27 800 000,00 €</b>

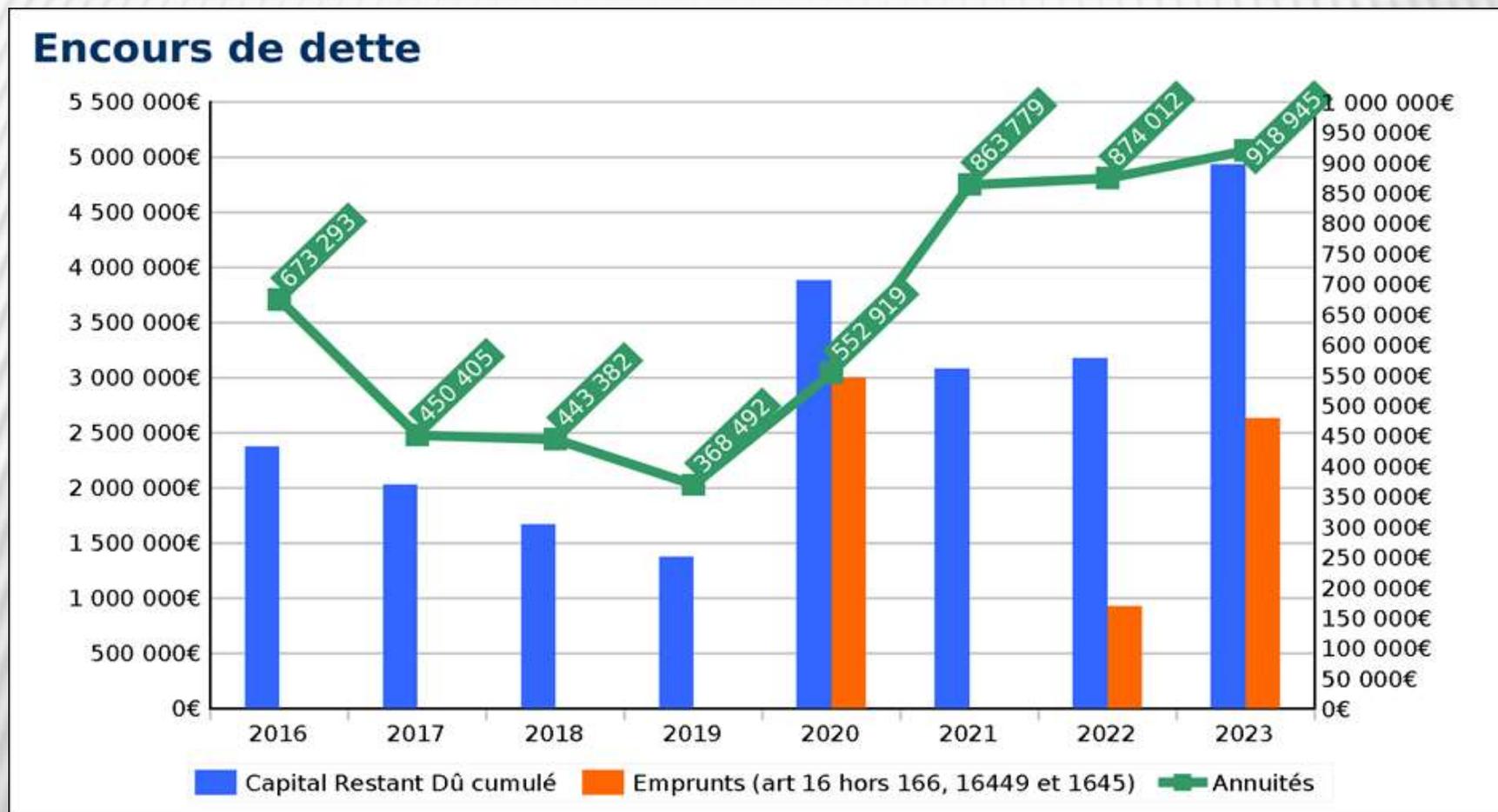
# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## Les ressources du SDE 2016-2023



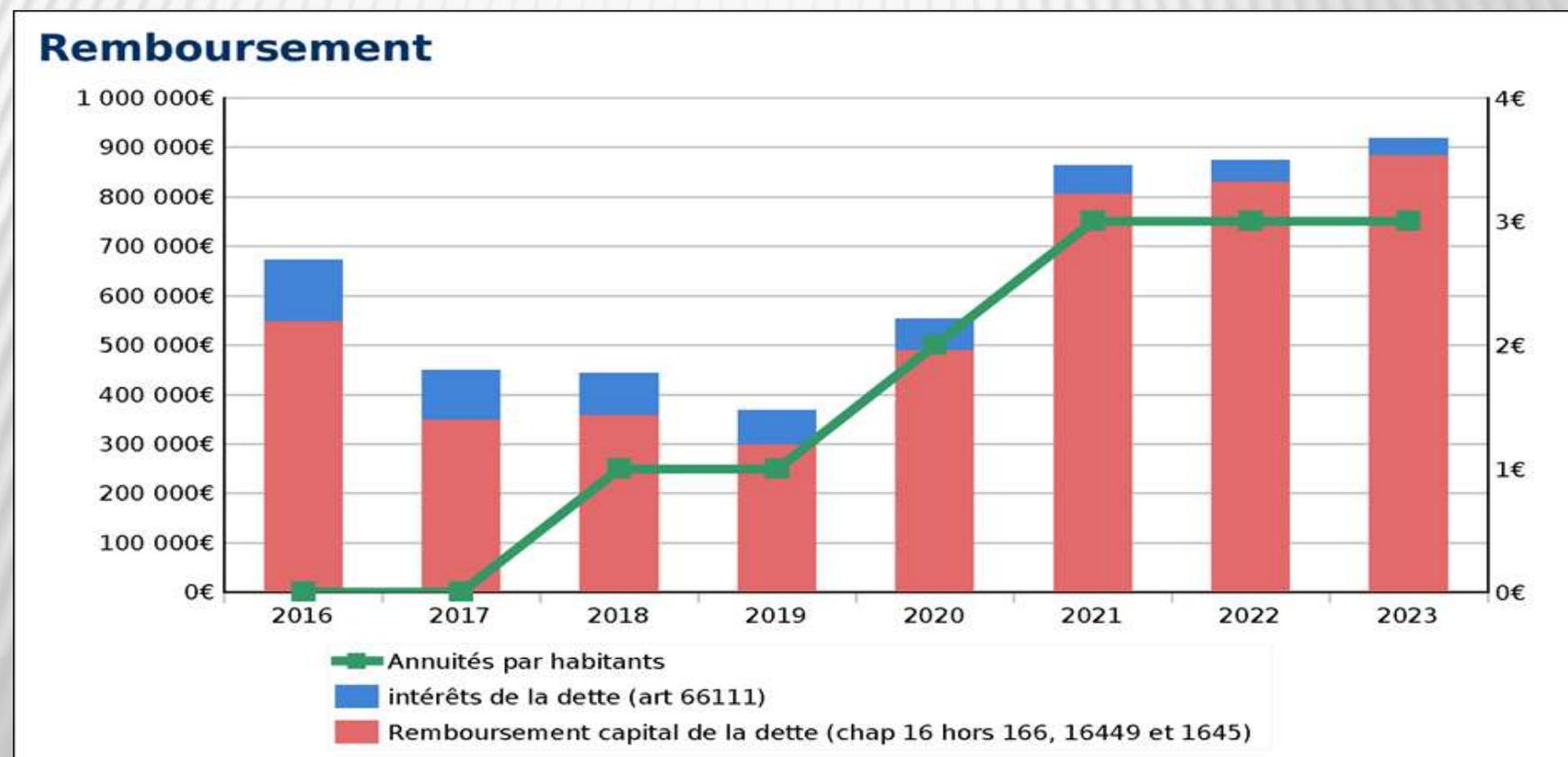
# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## Point EMPRUNTS

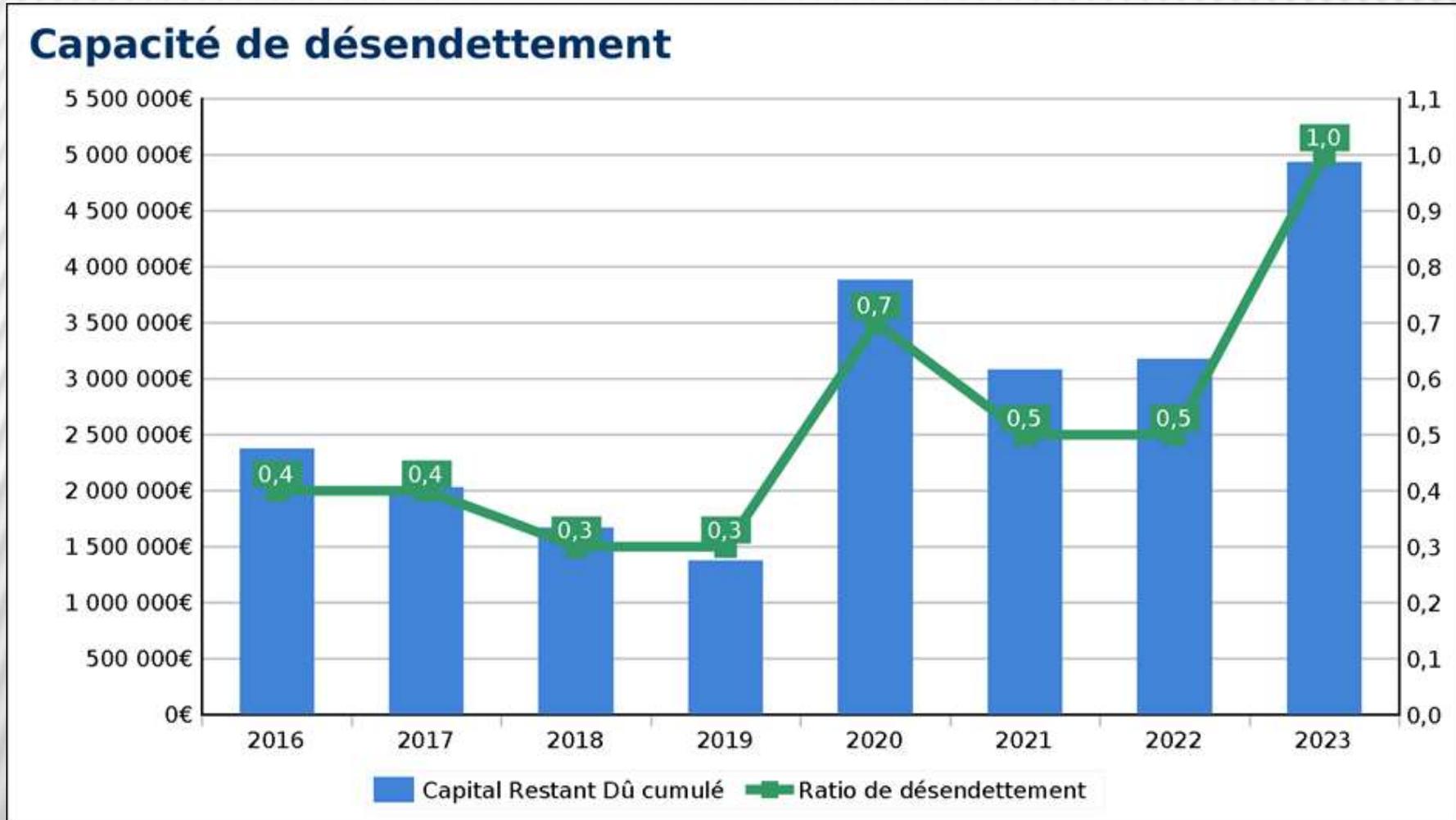


# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Annuités</b>	<b>673 293</b>	<b>450 405</b>	<b>443 382</b>	<b>368 492</b>	<b>552 919</b>	<b>863 779</b>	<b>874 012</b>	<b>918 945</b>
<b>Evolution n-1 (en %)</b>	<b>-20,93 %</b>	<b>-33,1 %</b>	<b>-1,56 %</b>	<b>-16,89 %</b>	<b>50,05 %</b>	<b>56,22 %</b>	<b>1,18 %</b>	<b>5,14 %</b>
<b>Capital en euro</b>	<b>547 691</b>	<b>348 728</b>	<b>357 485</b>	<b>298 788</b>	<b>489 573</b>	<b>806 131</b>	<b>830 140</b>	<b>882 778</b>
<b>Intérêts en euro</b>	<b>125 603</b>	<b>101 677</b>	<b>85 897</b>	<b>69 703</b>	<b>63 346</b>	<b>57 648</b>	<b>43 872</b>	<b>36 167</b>



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

## EVOLUTION DES RESSOURCES HUMAINES 2016-2023

### Indicateur d'évolution de la ressource humaine :

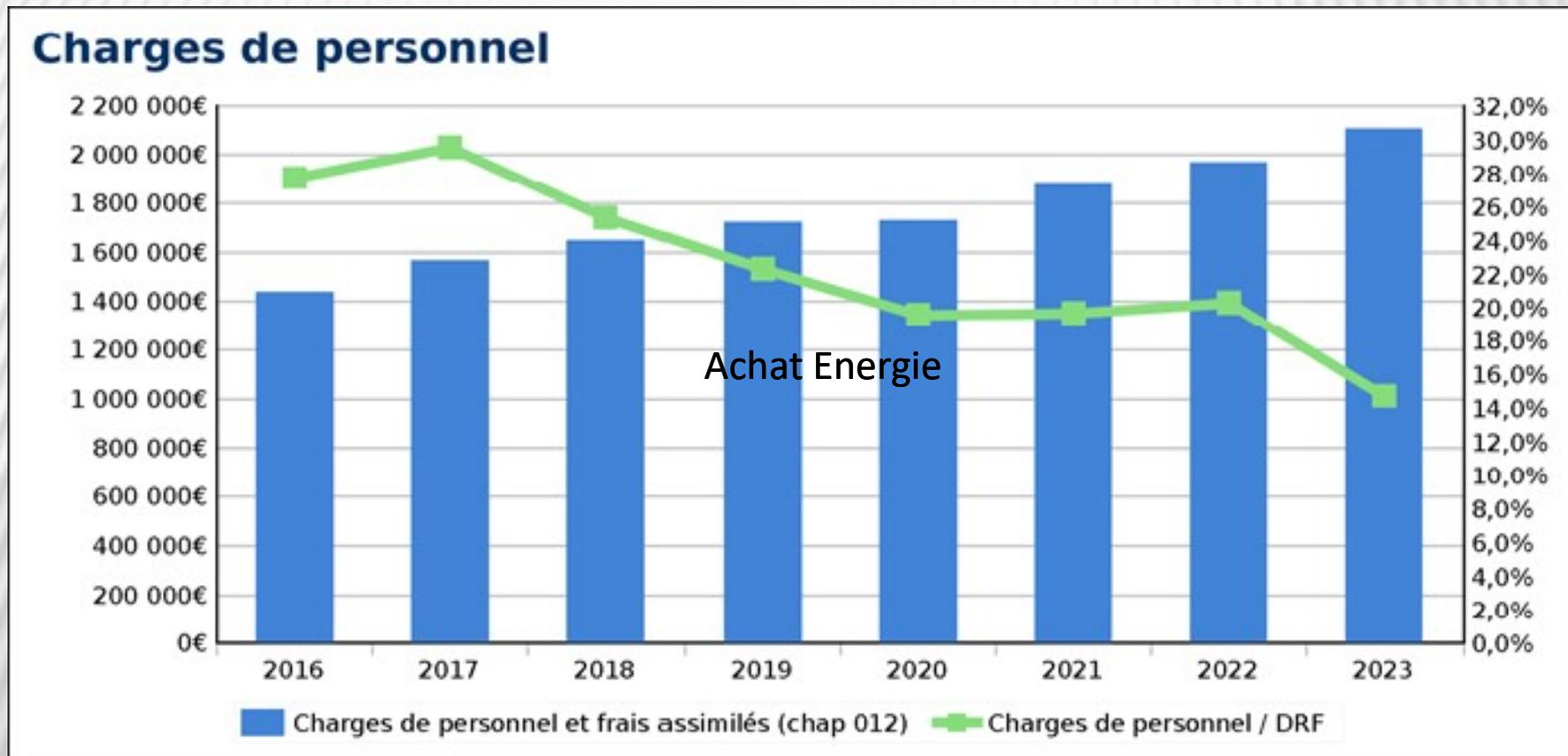
Représentativité des charges de personnel dans les dépenses d'exploitation. Ce taux permet de mesurer le poids des charges de personnel sur les dépenses de fonctionnement.

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
1 438 579	1 568 740	1 647 948	1 721 601	1 728 319	1 876 855	1 968 931	2 106 756

### Ratio :Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
27,7 %	29,51 %	25,31 %	22,27 %	19,57 %	19,67 %	20,28 %	14,71 %

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES



# Négociation Nouveau Contrat de Concession

***RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE CONCESSION 2023- 2052  
POUR LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ ET LA  
FOURNITURE AUX TARIFS RÉGLEMENTÉS DE VENTE.***

Avancement au 14/12/2022

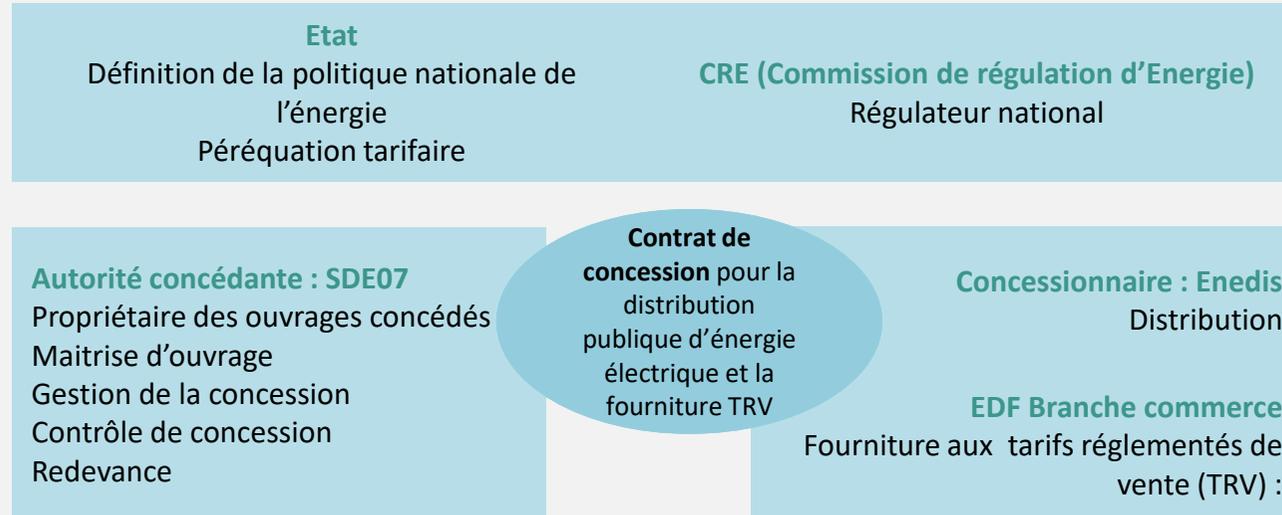
## Sommaire :

- 1. Organisation de la distribution public d'énergie électrique.**
- 2. Le nouveau cahier des charges.**
- 3. Les Enjeux du Contrat.**
- 4. Enjeux Financiers.**
- 5. Qualité des réseaux.**
- 6. Transition Energétique.**
- 7. Calendrier.**

## 1. Organisation de la distribution public d'énergie électrique



### Organisation de la distribution publique d'énergie électrique



Contexte très particulier : concessionnaire obligé (pas de mise en concurrence) et tarif hors champs contractuel (TURPE et TRV)

Avancement au 14/12/2022

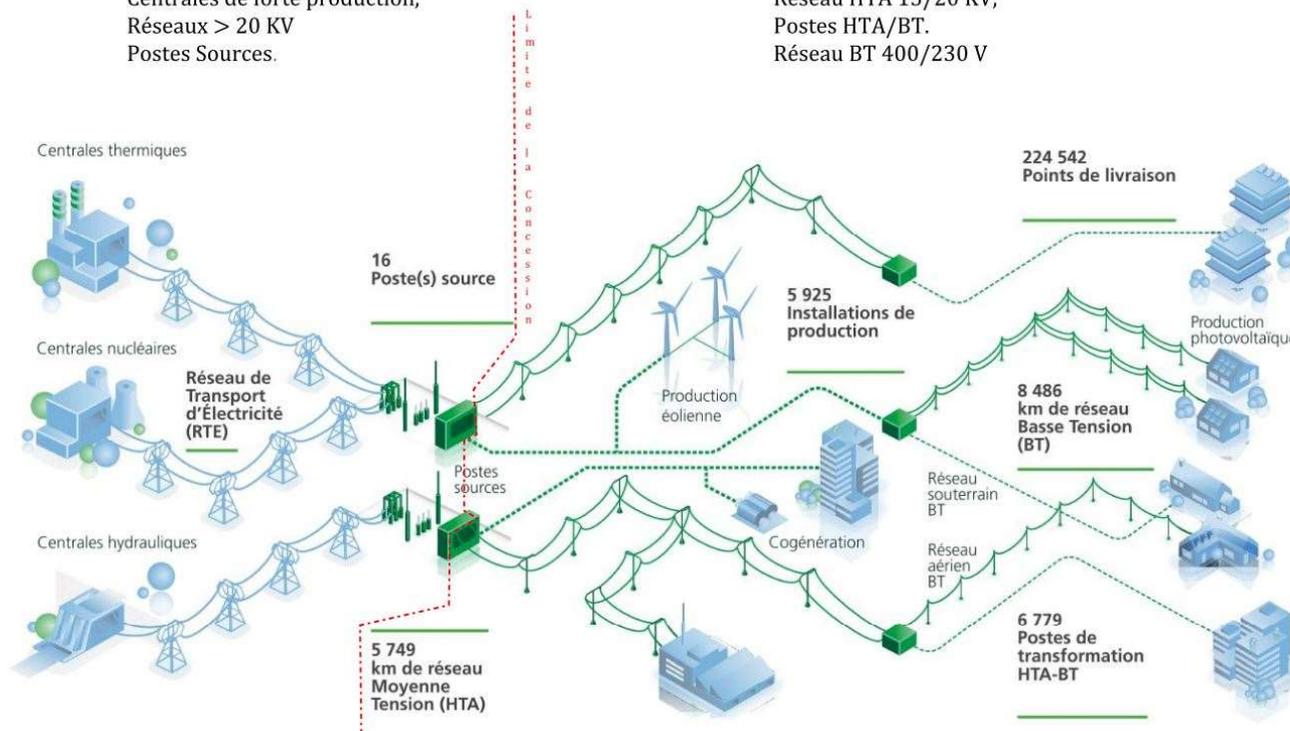
# 1. Organisation de la distribution public d'énergie électrique



## Limites de la concession

Hors concession :  
Centrales de forte production,  
Réseaux > 20 KV  
Postes Sources.

Périmètre de la concession :  
Réseau HTA 15/20 KV,  
Postes HTA/BT.  
Réseau BT 400/230 V

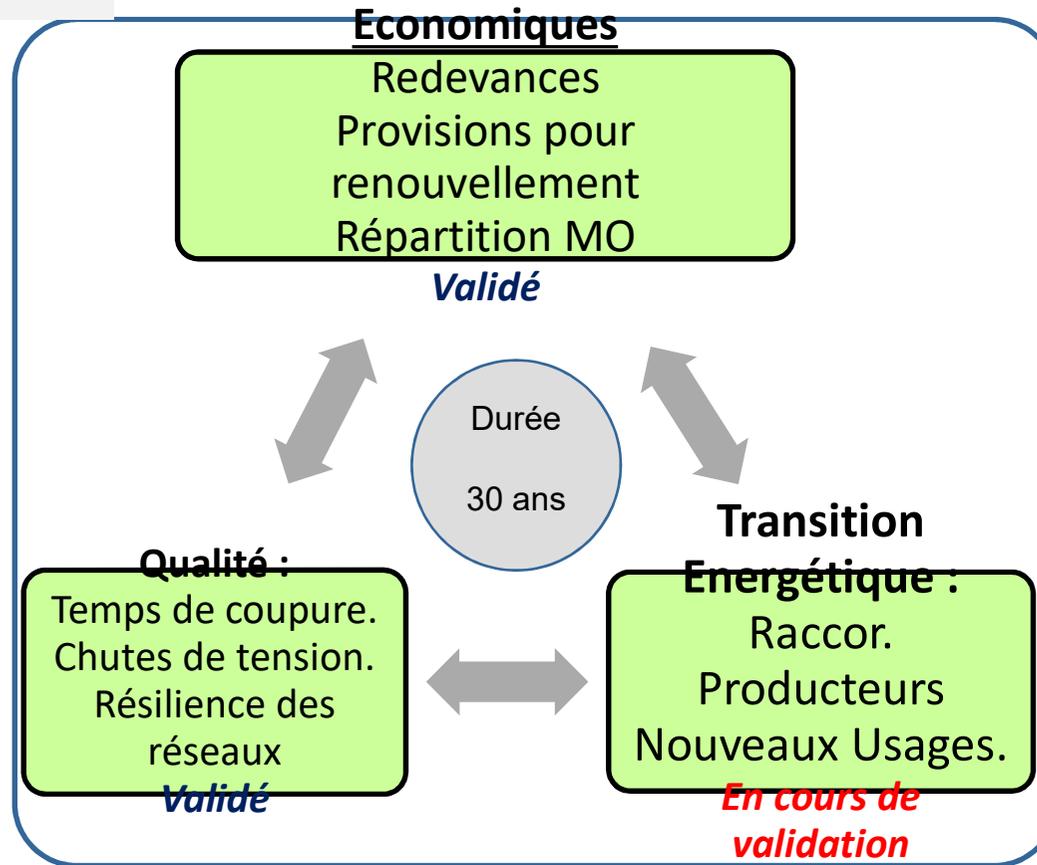


Avancement au 14/12/2022

## CAHIER DES CHARGES DE CONCESSION

**Principales différences avec le cahier des charges actuel :**

- **Mise en place d'objectifs sur la qualité de la distribution.**
- **Suppression des provisions pour renouvellement des ouvrages**
- **Création d'un schéma directeur d'investissement (SDI) et plans pluriannuels d'investissement (PPI)**



## 4 Enjeux Economiques

- **Le réseau, au vu des données transmises, a été financé à quasi-parité par le SDE 07 et Enedis.**
  - Valeur Brute des immobilisations financées par ENEDIS : 436 M€, dont 254 M€ non amortis (Investissement non encore couvert par le TURPE).
  - Valeur Brute des immobilisations financées par le SDE 07 : 431 M€.
- **Si le contrat s’achevait de manière définitive :**
  - Le SDE 07 devrait 254 M€ à Enedis au titre des actifs non amortis.
  - Enedis devrait 161 M€ au SDE 07 de provisions pour renouvellement non encore utilisées.
  - Soit un solde en faveur d’Enedis d’un montant de 93 M€.
- **Sous-évaluation, de part d’Enedis, de 111 M€ des PR (Provision pour renouvellement) et des AFC (Amortissements des Financements du Concédant), qui seraient reversés au SDE07 en cas de fin de contrat.**
- **Contestation de la réévaluation des financements du concessionnaire par référence à un indice, Taux Moyen des Obligations (TMO), basé sur le taux moyen de rendement des emprunts obligataires calculé par l’INSEE.**

## 4

### Enjeux Economiques



- **Le montant des redevances versées au Syndicat est validé aujourd’hui.**
- **Négociation en cours, sur le montant de la participation d’Enedis au titre de l’Article 8, aux travaux d’amélioration de la qualité de la distribution et de l’esthétique des réseaux électriques.**
- **Répartition des travaux réalisés sous maîtrise d’ouvrage ENEDIS/SDE 07.**
- **Utilisation des provisions pour renouvellement constitués par Enedis, supprimée au nouveau contrat. Le SDE07 souhaite que le montant de ces provisions soit réinvesti en totalité par Enedis en travaux d’amélioration du réseau.**
- **Négociation des linéaires et montant des travaux inscrit au 1<sup>er</sup> PPI (Plan Pluriannuel d’Investissement / 2023-2026)**

Avancement au 14/12/2022

5

**Niveau de Qualité.**

## **4 Objectifs qualité**

- **Diminuer la durée moyenne de coupure des clients.**
- **Garantir un bon niveau de tension.**
- **Réduire la sensibilité des réseaux aux aléas climatiques.**
- **Renouveler les ouvrages sensibles**
- **Résilience des réseaux HTA.**



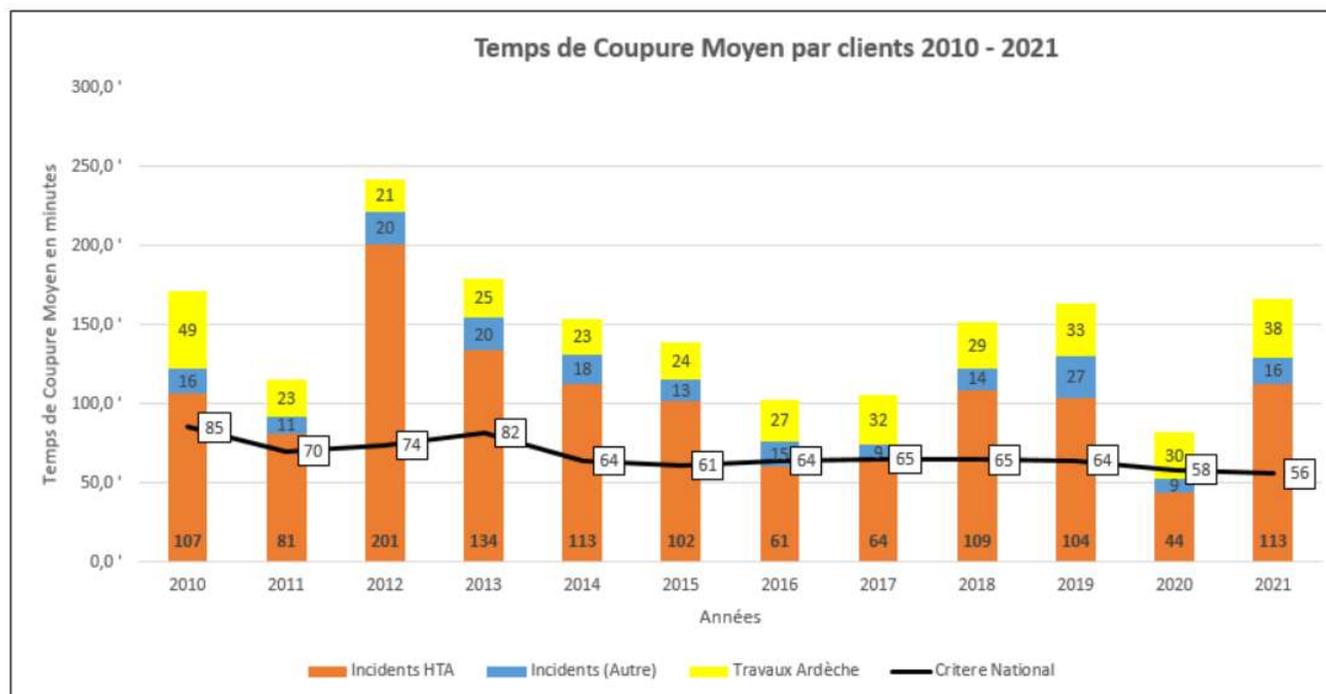
Avancement au 14/12/2022

# 5

## Niveau de Qualité.



### Temps de Coupure moyen par Clients, état actuel.



Les Incidents sur le réseau HTA (15/20 000 V) est la principale cause des coupures.  
 Le réseau HTA (5 749 Km, 48% de souterrain) est sous la responsabilité d'Enedis.

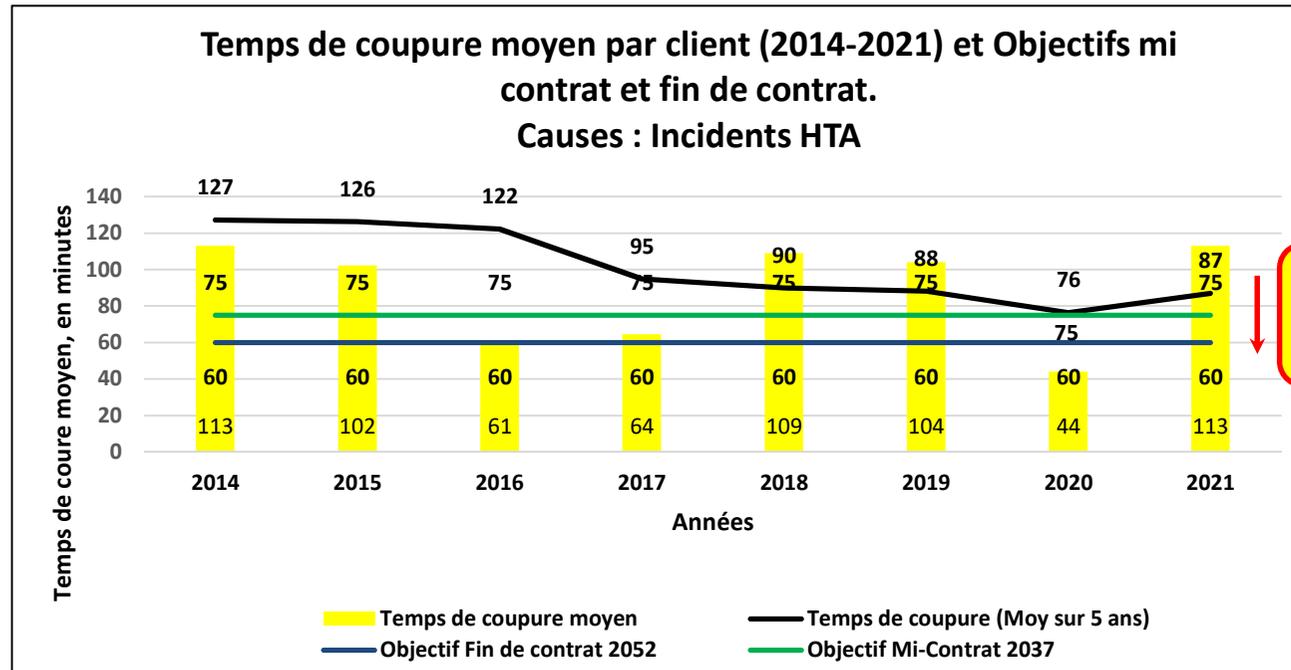
Avancement au 14/12/2022

# 5

## Niveau de Qualité.



Objectif de réduire le temps moyen de coupure des Clients, ayant pour cause des incidents sur le réseau HTA, de 87 à 75 minutes à mi contrat et 60 minutes en fin de contrat.



**Gain souhaité sur 30 ans : 27 minutes.**  
**Réduire le temps de coupure moyen sur 5 ans de 87 à 60 minutes à fin de contrat (2052).**  
**Objectif, accepté par Enedis.**

Avancement au 14/12/2022

## 5

## Niveau de Qualité.

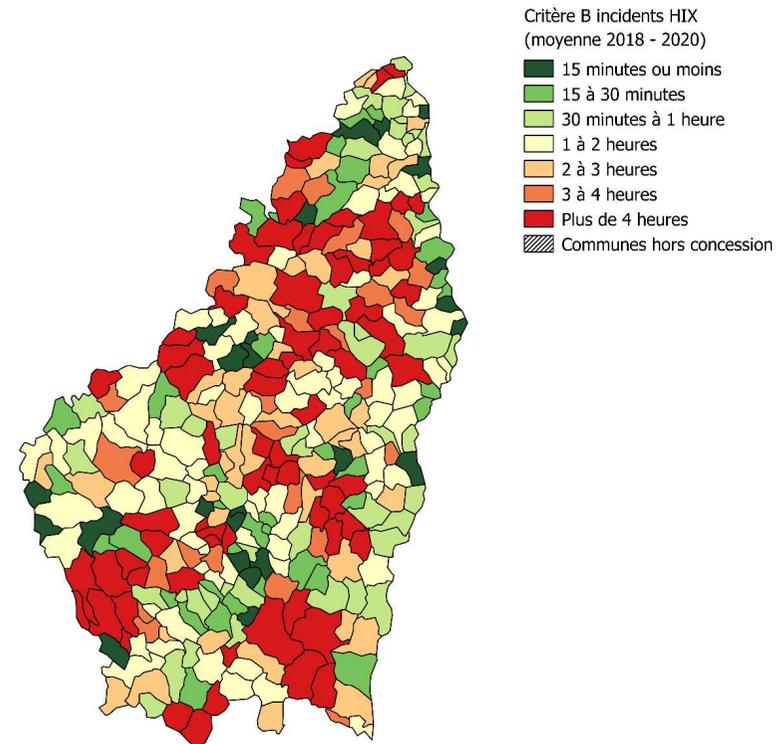


Temps moyen de coupure par clients : forte disparité géographique .

Objectifs fin de contrat :

1. Diviser par 2, le nombre de départs HTA dont les clients subissent plus de 100' de coupure par an.
2. Réaliser des travaux sur les départs HTA dont les clients subissent plus de 150' de coupure par an.

*(Un départ HTA, est un tronçon HTA, issu d'un poste Source, un incident HTA entraine une coupure sur la totalité de ce tronçon)*



Avancement au 14/12/2022

## 5 Niveau de Qualité.



### Coupures Brèves & Très Brèves.

- Ces Coupures Brèves ( $\leq 3'$ ) et Très Brèves ( $\leq 1''$ ), ont peu d'incidences sur le temps moyen de coupure annuel des clients. Par contre ces microcoupures peuvent engendrer d'énormes préjudices chez les industriels, entrepreneurs et agriculteurs.
- Un travail sera fait sur tous les départs HTA, subissant plus de 35 coupures brèves ou 60 coupures très brèves par an.

### Niveau de tension.

- Trois départs HTA au-delà du seuil réglementaire de 5% (En cours de traitement). La tension HTA est à surveiller, la multiplication des raccordements producteurs de forte puissance a d'énormes incidences sur la tension du réseau HTA.
- Un taux de client BT mal alimenté, en dessous du seuil réglementaire (1,2%). La multiplication des petit producteurs, limitera à l'avenir les possibilités de réglage des transformateurs pour faire face aux chutes de tension

Avancement au 14/12/2022

## 5

### Niveau de Qualité.



#### Sensibilité des réseaux aux aléas climatiques.

- Les réseaux aériens sont très sensibles aux aléas climatiques, en raison de la géographie et de l'habitat diffus du département de l'Ardèche.
- Amélioration de la résilience des réseaux HTA, par pose d'OMT (Organe de Manœuvre Télécommandé), réalisation de travaux afin de diminuer le linéaire de réseau en antenne.

#### Renouvellement des Ouvrages Sensibles dans les meilleurs délais.

- Câbles CPI. (Communes Urbaines)
- Suppression des réseaux BT en Fils nus.

#### Résilience des réseaux HTA.

- Fiabilisation des réseaux HTA aérien de faibles sections.
- Fiabilisation des réseaux HTA aérien en zone boisée.

Avancement au 14/12/2022

## 6

### Transition Energétique.



**Adaptation du réseau aux raccordements producteurs, et aux nouveaux usages.**

**Création de nouveaux outils cartographiques alimentés, entre autre par les données des compteurs Linky, afin de modéliser les capacités de soutirage et production en tout point du département.**

**( Efficacité énergétique, éclairage public, usages des véhicules électriques, intégration des productions décentralisées, impact des modes de chauffage )**

**Ces nouveaux outils seront une aide, au choix des investissements à réaliser, pour l'adaptation du réseau à ces nouveaux besoins.**

**Une convention est en cours de négociation.**

Avancement au 14/12/2022

## CALENDRIER

- Groupes de travail thématiques **Septembre 2021 – Décembre 2022**
- CCSPL **Novembre 2022**
- Commission Mixte Paritaire **Décembre 2022**
- Comité Syndical **Janvier 2023**

Avancement au 14/12/2022

# SIGNATURE PROCES VERBAL

Le Président



Le secrétaire de séance

